VOLUME XX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 OCTOBRE 1932 — NUMERO 20

Adressez to[...] "L'[...]

Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

OUVERTURE PAISIBLE DU PARLEMENT

Le discours du trône touche à des sujets importants — Les textes des traités de commerce seront publiés demain — MM. Bennett et King aux prises

Ottawa. — C'est sous une pluie torrentielle et au milieu d'une grande indifférence que le Parlement s'est ouvert jeudi après-midi.

A trois heures exactement, Son Excellence le Gougerneur Général a pris place au fauteuil présidentiel dans la chambre sénatoriale. L'Huissier de la Verge Noire est allé dire aux députés qui causaient aimablement dans la Chambre des Communes qu'ils étaient invités à passer au Sénat.

Lord Bessborough, de sa belle voix grave qui scande chaque syllabe, lit le discours du Trône. C'est plaisir d'entendre le Gouverneur Général faire une lecture française. Il y met le souci du détail, de la ponctuation, des repos.

Au Sénat, les hauts dignitaires ecclésiastiques et civils, les aides de camp, les dames en toilette de bal composaient une assistance de haut ton. Les députés parqués à l'arrière, attrapaient par ci par là des bribes du discours, car un murmure incessant de voix chuchotantes couvraient la lecture du texte officiel.

Le discours du trône

Le discours du trône est un peu plus long que d'habitude, mais aussi il touche à plusieurs sujets bien importants:

1o—Les accords commerciaux de la Conférence;

2o—Le rapport de la commission Duff-Ashfield;

3o—La canalisation du Saint-Laurent;

4o—L'enquête sur la loi des pensions;

5o—Le problème du chômage;

6o—Nouvelle répartition des collèges électoraux;

7o—La loi des Banques;

8o—Le budget.

Le discours se termine par une expression d'optimisme. "Je me réjouis de constater que la sagesse de votre ferme politique d'économie et de progrès, qui a allégé les souffrances des Canadiens et maintenu la position enviable de notre pays, est encore plus manifeste aux approches de la prospérité renaissante." Et ceci: "L'unité, le courage et l'initiative du peuple canadien, sans quoi vos labeurs eussent été vains, constitueront désormais la base sur laquelle, grâce à la coopération et à la confiance, nous édifierons un Canada plus grand que jamais."

La revision de la loi bancaire

Dans l'énumération des sujets abordés dans le discours du Trône, nous venons de mentionner la loi des banques. On y fait une allusion négative, en ce sens qu'on nous annonce qu'on ne l'étudiera pas cette année.

"Vous serez appelés à prolonger d'un an les chartes des banques du Canada, afin que le Parlement puisse, avant d'entreprendre la revision décennale de la loi des banques, connaître les résultats de la Conférence économique et financière mondiale qui sera prochainement appelée à étudier les problèmes financiers, économiques et monétaires."

Plusieurs députés seront déçus. La revision de la loi bancaire devait être le plus important sujet d'étude de la session. Cette revision est demandée depuis quelques années. Les récentes difficultés des cultivateurs ont rendu impérieuse une modification des règlements des banques. Les progressistes et les travaillistes ont souvent désiré proposer des amendements à la loi actuelle. On leur a demandé d'attendre la revision décennale qui devait avoir lieu cette année. Maintenant on leur joue le mauvais tour de prolonger d'un an les chartes des banques. A part ça le discours du Trône ne contient rien que nous ne sachions déjà.

La canalisation du Saint-Laurent

Le traité de la canalisation du Saint-Laurent sera soumis à la Chambre plus tard. On attendra de connaître l'attitude des Etats-Unis là-dessus. Le discours du Trône déclare: "Depuis la dernière session du Parlement, mes ministres ont conclu avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique un Traité pour le parachèvement de la canalisation du Saint-Laurent. Après sa ratification par les autorités dûment constituées des Etats-Unis, ce traité sera soumis à votre approbation.

Le Canada ne fera donc pas les premier pas. A vous, Messieurs les Américains.

Programme de la session

Le but principal du gouvernement en convoquant cette session d'automne était de faire approuver les accords de commerce avec la Grande-Bretagne, l'Etat Libre d'Irlande, l'Union Sud-Africaine et la Rhodésie du Sud. Le premier ministre l'a déclaré vendredi après-midi. Est-ce à dire que les débats se borneront à discuter les affaires du commerce intra-impérial? Non, puisque l'on commencera par le débat sur l'adresse. On procédera ensuite à modifier légèrement la loi d'accise. Puis on présentera le bill de la redistribution électorale. Enfin, on soumettra un bill pour donner suite aux recommandations du rapport Duff-Ashfield.

Les textes des traités de commerce seront publiés dans les journaux du 13 octobre, jeudi prochain.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône sera-t-il de courte ou de longue durée? M. Mackenzie King a posé la question au premier ministre qui a répondu qu'il ne pouvait parler au nom de l'opposition libéral non plus que des députés d'extrême gauche.

Si la gauche tient à ce que le débat soit bref, il n'en dépend que d'elle.

Une communauté économique

La première résolution inscrite par M. Woodsworth aux procès-verbaux de la Chambre des Communes porte sur l'établissement d'une communauté économique, où, sous la forme d'une coopérative, toutes les ressources naturelles et la machine de la production ne seront employés que dans les intérêts du peuple et non pour le bénéfice de quelques-uns.

M. Woodsworth appuie sa résolution sur l'état actuel des affaires, le chômage, la détresse de la classe ouvrière et les défauts masqués du régime économique.

Un drapeau national canadien

Le député libéral de Battleford-Nord, M. McIntosh, propose la création d'un comité spécial de la Chambre des Communes pour étudier la question d'un drapeau national canadien. Ce drapeau devra représenter le Canada tout entier. Le drapeau britannique y devra occuper une place d'honneur.

Un nouveau parti

Le fameux coin sud-est de la Chambre des Communes a pour occupants les membres d'un nouveau parti, celui de la "Co-Operative Commonwealth Federation", qui a pour chef M. J.-S. Woodsworth, député de Winnipeg.

On sait que ce nouveau parti a été fondé à Calgary il y a quelques semaines.

Le débat sur l'adresse

La Chambre a siégé lundi, jour d'Actions de Grâces. Les deux parrains de l'adresse en réponse au discours du trône, MM. Davies (Athabaska) et Georges Laurin (Jacques-Cartier) ont d'abord parlé; MM. Bennett et King ont ensuite prononcé chacun un discours dans lequel ils n'ont pas fait faute de s'attaquer.

M. King a préconisé la revision immédiate de la loi bancaire, la représentation proportionnelle dans les villes et le vote transférable dans les circonscriptions rurales; il a aussi reproché au gouvernement son échec complet dans la solution du problème du chômage.

M. Bennett a répondu que le gouvernement a fait de grands progrès, mais que tous ses efforts ont été annulés par l'abandon de l'étalon-or en Angleterre. Quant à ses promesses électorales, elles ont été faites à un moment où la dépression était purement locale et ne sont plus valables depuis que la crise est devenue universelle.

PRINCE-ALBERT, Sask. — Le magistrat J.-E. Lussier et un inspecteur de la police montée se sont rendus en avion à l'Isle à la Crosse, 220 milles au nord de Prince-Albert, ont entendu cinq causes et sont revenus le même jour, ramenant avec eux trois prisonniers.

BENGOUGH, Sask. — Frank-E. Pratt, fermier du district, a tué sa ménagère et s'est ensuite suicidé.

PARIS. — Le ministère de l'agriculture organise un système d'emmagasinage du blé par lequel 6,000,000 de quintaux de l'abondante récolte de cette année seront conservés pour la saison prochaine.

Nouvelles Brèves

VANCOUVER. — L'association libérale de la Colombie-Anglaise est d'avis de demander au gouvernement fédéral de mettre à exécution un plan national d'assurances de chômage sous le plus bref délai possible.

SASKATOON. — On désigne M. James-R. Wilson, conservateur fort connu, comme successeur de feu M. Willoughby au Sénat. M. Wilson a déjà été député de Saskatoon aux Communes.

YORKTON, Sask. — F.-J. Pilkington, ancien trésorier de la ville, a été condamné à dix-huit mois de prison pour détournements s'élevant à $9,248.23.

BRANDON, Man. — Arthur Dunk, de Nesbitt, Man., dont le corps a été trouvé dans une mare, le 7 août, avait été étranglé deux jours auparavant On recherche le meurtrier.

ERICKSDALE, Man. — Rudolph Metner, 24 ans, fermier de Moosehorn, passera devant les assises du 1er novembre, à Winnipeg, pour le meurtre de son beau-père, Dan Newman, commis à Spearhill en 1928.

Ottawa. — M. J.-C. Newman est nommé président de la Commission du port de Montréal, en remplacement de M. Rainville, et M. Alphonse Raymond est nommé commissaire.

JOLIETTE, P. Q. — Albert Préville, meurtrier de Mme Joseph Mondor, a été condamné à mort et sera pendu le 13 janvier prochain.

LANORAIE, P. Q. — Un incendie a détruit la belle église catholique de Saint-Joseph de Lanoraie.

FREDERICTON, N.-B. — M. A.-A. Dysart, avocat, de Bouctouche, chef de l'opposition provinciale à la législature du Nouveau-Brunswick, a été choisi comme chef du parti libéral provincial.

DAWSON, Territoire du Yukon. — John MacDonald, un vieux bûcheron de 70 ans, a été tué tout près d'ici par un grizzli et son corps a été retrouvé en partie dévoré.

RAMBOUILLET, France. — Le mariage religieux de Jean Lebrun, fils du président de France, avec Mlle Bernadette Marin, fille d'un officier tué à la guerre, a été célébré samedi.

NERAC, France. — L'écrivain Jean Carrère est mort à l'âge de 67 ans.

LEICESTER, Angleterre. — Le congrès du parti travailliste s'est terminé par le chant du "Drapeau rouge" et l'adoption d'une résolution de la Chambre des Lords que l'on considère comme "inutile et dangereuse".

Un navire coule dans la baie d'Hudson

Churchill. — Le "Bright Fan", navire chargé de grain, parti de Churchill et en route pour les ports européens, a coulé à peu de distance de la baie Wakeham, après avoir frappé un iceberg. Les officiers du navire et l'équipage eurent trois heures à eux pour descendre les chaloupes avant que le navire disparût sous l'eau glacée du détroit de Hudson, où il faisait une température de 40 degrés au-dessus de zéro. Ils furent recueillis peu après par le navire de patrouille "N. B. McLean", et attendirent le passage du "Pennsylvania" en route pour Churchill, dans la baie Wakeham, à l'extrême nord de la province de Québec.

C'est le premier accident du genre qui survient sur cette route maritime depuis qu'un explorateur danois a découvert Churchill et depuis que la compagnie de la baie d'Hudson fait la traite séculaire des fourrures dans cette région éloignée. Le port de Churchill tel qu'organisé aujourd'hui, avec élévateur et outillage, n'en était qu'à son deuxième été de navigation régulière. L'an dernier, deux navires ont tenté l'expérience de la traversée de Churchill à Cardiff ou Liverpool: le "Farnworth" et le "Warkworth". Cette année, huit cargos ont déjà pris des chargements de grain à Churchill à destination de l'Europe, représentant 2,751,000 boisseaux. Le "Bright Fan" portait, quant à lui, 253,000 boisseaux.

LE PRESIDENT MEXICAIN ORDONNE L'EXPULSION DU LEGAT DU PAPE

La Chambre des députés approuve cette mesure — Une déclaration de Mgr Ruiz y Flores — L'encyclique n'a été qu'un prétexte, dit le Vatican

Mexico. — Mgr Leopoldo Ruiz y Flores, légat du Pape au Mexique, expulsé par le président Abelardo Rodriguez, a quitté le pays en aéroplane.

La Chambre des députés avait approuvé cette mesure d'expulsion contre un "étranger malfaisant".

Mgr Leopoldo Ruiz y Flores est Mexicain de naissance, mais les députés prétendent qu'il a perdu la citoyenneté mexicaine en servant un "gouvernement étranger", c'est-à-dire le Vatican.

La résolution a été adoptée après un bruyant débat sur l'encyclique dans laquelle le Pape a déclaré que l'Eglise proteste contre les lois religieuses du Mexique, mais qu'elle coopérera formellement à l'observance de ces lois.

Déclaration de Mgr Flores

Avant l'adoption de cette résolution, Mgr Ruiz y Flores avait publié une déclaration en réponse à celle que le président Rodriguez a faite dimanche au sujet de l'encyclique. Voici une traduction de cette déclaration de Mgr Ruiz y Flores:

"Comme représentant du Saint-Père au Mexique, j'ai le devoir de protester contre les déclarations du président sur l'encyclique "Acerba Animi", dont on ne connait, en ce pays que des passages séparés, passages qu'il est facile d'interpréter erronément.

"Me basant sur un résumé officiel de l'encyclique, résumé que j'ai reçu, je déclare ce qui suit:

"Que ladite encyclique — contre laquelle le président a parlé — au lieu "d'inciter ouvertement le clergé mexicain à la désobéissance des lois et à la provocation au désordre social", prescrit au clergé et au peuple de ne pas se soulever en armes, de tolérer certaines lois tant qu'il n'y a pas moyen de protester, et d'intensifier la pratique de la vie chrétienne au moyen de l'action catholique et de l'instruction religieuse.

"Ensuite, que, bien que les lois du pays ne reconnaissent pas officiellement la personne juridique du Pontife, celui-ci ne perd pas pour cela le droit d'instruire les catholiques de leur devoir, surtout dans des circonstances aussi critiques que les présentes.

"Tant qu'il restera des catholiques au Mexique, le Pape a tout à fait droit de leur parler.

"On ne peut pas appeler le Pape "une puissance étrangère", parce que c'est par le Pape que Dieu et Jésus-Christ règnent sur le monde; la preuve de cela, c'est que chaque nation civilisée et même les nations à demi-civilisées, si elles ne reconnaissent pas officiellement les droits du saint Pontife, ne troublent au moins pas l'action chez les catholiques et les non-catholiques et ordonnent le respect de l'Eglise en lui accordant une entière liberté religieuse.

"Le président en déclarant que, si le clergé se rebelle, "je m'emploierai de toutes mes forces à résoudre ce problème qui a coûté au Mexique tant de sang et de sacrifices" et que "je convertirai les églises en écoles et en ateliers à l'avantage des masses du pays", se base sur une idée tout à fait fausse de l'encyclique.

"L'opposition pacifique aux lois qui oppriment les droits religieux ne peut pas s'appeler rébellion. C'est un devoir que Dieu impose et c'est une leçon de salubrité démocratique que l'Eglise a donnée à travers tous les siècles.

"J'espère que le président et les ennemis de l'Eglise seront agréablement surpris de connaître le texte intégral, qui conseille au clergé et au peuple de suivre la voie pacifique et patriotique pour recouvrer leur liberté perdue."

Ce n'est qu'un prétexte

Cité Vaticane.—La récente encyclique du Pape Pie XI n'a été qu'un prétexte dont s'est servi le gouvernement mexicain pour l'expulsion du légat du Pape, Mgr Leopoldo Ruiz y Flores, a déclaré le département d'Etat du Vatican.

Il a ajouté que le Vatican avait reçu, au mois d'août dernier, un rapport lui annonçant que le Mexique cherchait apparemment à faire éclater une controverse avec le prélat et que l'on prévoyait ainsi un décret d'expulsion.

Les événements, a-t-on déclaré, n'ont causé ni surprise ni alarme au Vatican. On les considère comme malheureux et prouvant que le Mexique est déterminé à poursuivre sa politique de violence, puisqu'il a répondu d'une manière violente aux "conseils de modération" et de coopération donnés par le Souverain Pontife.

Il a été appris de source officieuse que le Vatican attendait la confirmation par ses propres services des événements qui se déroulent au Mexique et qu'il répondrait sans tarder au gouvernement mexicain. On a fait remarquer que la manière d'agir de ce gouvernement confirme la déclaration du Pape que l'Eglise y est l'objet d'une "persécution".

LA COMMISSION DE LA RADIO

M. Hector Charlesworth, président — MM. Thomas Maher et W.-A. Steel les deux autres commissaires

Ottawa. — Le gouvernement fédéral a nommé les membres de la Commission de la radio. Ce sont MM. Hector Charlesworth, journaliste et critique, de Toronto, comme président; M. Thomas Maher, journaliste et ingénieur forestier, de Québec, vice-président; le lieutenant-colonel W.-A. Steel, directeur des services fédéraux de recherches en T. S. F., comme troisième commissaire.

Le président reçoit un salaire de $10,000 par année, tandis que le vice-président et le troisième commissaire reçoivent chacun $8,000.

M. Thomas Maher, représentant de la province de Québec et de l'élément canadien-français dans la Commission fédérale, est un ingénieur forestier de grande réputation. Né à Tadoussac en 1891, il a fait ses études classiques au collège de Chicoutimi, a obtenu son diplôme de bachelier ès-arts à l'Université Laval de Québec et, plus tard, son diplôme d'ingénieur forestier. Il a été employé alternativement par les gouvernements fédéral et provincial pour travaux forestiers importants, ainsi que par les compagnies forestières du pays.

Il y a trois ans, M. Maher a fondé le "Journal", l'organe conservateur hebdomadaire de la région de Québec. En 1920, il se présentait comme conservateur dans le comté de Charlevoix-Saguenay, mais il fut défait par le député actuel, M. Pierre Casgrain.

M. Maher était organisateur des forces conservatrices provinciales.

M. Charlesworth est directeur gérant du "Toronto Saturday Night", où il est en même temps critique d'art.

Le lieutenant-colonel Steel a commencé sa carrière dans l'armée comme soldat dans la 2ème compagnie du génie de Toronto. Il est actuellement en Espagne, où il accompagne M. Alfred Duranleau, ministre de la marine. C'est du ministre de la marine que dépend la commission de la radio.

Mort du pianiste Emiliano Renaud

Montréal. — Le pianiste Emiliano Renaud est mort subitement à l'âge de 59 ans. M. Renaud alla étudier en Europe, puis il enseigna au Canada, dans l'Ouest américain, à Boston et New-York. Il était revenu à Montréal depuis quelques années et y enseignait.

Fin de la guerre civile au Brésil

Rio-de-Janeiro. — Les révoltés de l'Etat de San-Paolo sont vaincus et la guerre civile qui ensanglantait le Brésil depuis trois mois est terminée. Le chef des révoltés, le général Bertholdo Klinger, est prisonnier du commandant des troupes fédérales.

On prévoit que le pays reprendra rapidement son cours normal. Des plans ont été tracés pour rétablir les communications avec Port-Santos.

DES MOINES, Iowa. — La grève pour faire hausser les prix des produits agricoles a recommencé dans l'Iowa, le Minnesota et le Dakota-Sud.

NOUVELLES DE PARTOUT

Un incendie à la mission de Fort Vermillon

Fort Vermillon, Alberta. — Un incendie a détruit le couvent Saint-Henri et l'hôpital Sainte-Thérèse, des RR. SS. de la Providence, mais grâce au courage des religieuses et d'une vingtaine de laïcs qui les ont aidées, on n'a aucune perte de vie à enregistrer. Le sauvetage des malades a été difficile dans plusieurs cas. Les élèves du couvent ont fait preuve d'une grande discipline.

On ne connait pas la cause de l'incendie.

Le transport du grain par Churchill

Le Pas, Man. — Vingt bateaux, sinon un plus grand nombre, transporteront en 1933 des cargaisons de grain du port de Churchill aux ports européens, si l'on en croit une prédiction de A.-L. Lawes, expéditeur de Montréal, revenu d'un voyage dans le nord. Churchil, dit-il, va devenir un intermédiaire commercial profitable entre le Canada et l'Angleterre.

Deux nouveaux sénateurs

Ottawa. — Le gouvernement vient de nommer membres du Sénat: M. Joseph-H. Rainville, président de la commission du port de Montréal, en remplacement du sénateur J.-H. Legris; M. A.-J. Brown, avocat, de Montréal, en remplacement de l'ex-sénateur W.-L. McDougald, ancien président de la commission du port de Montréal.

Martin Insull en prison dans l'Ontario

Barrie, Ont. — Après avoir dûment constaté que le financier Martin-J. Insull est accusé de vol dans l'Etat de l'Illinois, le juge Logie, de la Cour suprême d'Ontario, a signé un mandat d'arrestation contre Insull. Contre toute attente, le financier s'est livré à la police ontarienne avant que M. John Hampton, adjoint du procureur de l'Illinois, eût pu faire usage du mandat. Il a passé la nuit dans une cellule de la prison de comté. Il est toutefois fermement résolu à lutter jusqu'au bout contre l'extradition. La lutte pourra durer plusieurs mois.

Les prêtres catholiques privés de leurs droits de citoyens

Mexico. — Les prêtres catholiques de l'Etat de Vera Cruz seront désormais privés de leurs droits de citoyen, en vertu d'un décret de la législature de l'Etat, et le gouverneur a ordonné la confiscation de toute propriété des églises. Cette décision a été prise à une séance spéciale de la législature Le décret enlève leurs droits aux prêtres, les rend passibles d'expulsion du pays, en vertu de la constitution fédérale mexicaine. Les membres de la législature manifestait en même temps le désir d'encourager les autres Etats à agir de la même façon.

La production des autos diminue

Ottawa. — D'après un rapport publié par le bureau des statistiques fédérales, on a enregistré au pays une réduction de 41 pour cent dans la production des automobiles au Canada en 1931, comparée à la production de l'année précédente. La valeur de la production de l'année dernière était de $59,674,345 à comparer à $101,677,487 pour l'année 1930. La valeur des voitures manufacturées en 1931 est la plus faible depuis 1917. On n'a manufacturé que 82,559 voitures en 1931, soit une diminution de 46 pour cent sur l'année précédente.

M. Tolmie défend son projet

Victoria, C.-B. — Le premier ministre de la Colombie anglaise, M. S.-F. Tolmie, a défendu son projet de gouvernement d'union devant l'Association conservatrice de Victoria en affirmant que l'opinion publique en a assez d'un gouvernement de parti et qu'elle demande que l'on s'attaque sérieusement aux problèmes de l'heure. Il a consulté, dit-il, les députés conservateurs à la Législature avant de lancer sa première déclaration et il leur a demandé de sonder l'opinion. Lorsque les réponses venues de tous les coins de la province l'ont convaincu que l'on réclame partout l'établissement d'un gouvernement d'union, il a demandé à un ancien premier ministre conservateur, M. W.-J. Bowser, et au chef libéral, M. T.-D. Pattullo, d'en faire partie Tous deux ont refusé.

Le premier ministre a ajouté qu'il est à peu près certain qu'il s'établira un gouvernement d'union en Saskatchewan avant les prochaines élections.

Mgr Ruiz y Flores est aux Etats-Unis

Laredo, Texas. — Exilé pour la seconde fois, Mgr Léopold Ruiz y Flores, délégué apostolique au Mexique, est arrivé aux Etats-Unis jeudi matin. Le prélat, qui a 67 ans, paraissait gai d'entrain et nullement fatigué. Deux policiers mexicains l'ont escorté jusqu'à Laredo.

On sait que Mgr Ruiz y Flores a quitté Mexico à bord d'un avion de la république mexicaine. Le mauvais temps a forcé l'avion d'atterrir à Tampico et l'exilé a continué son voyage en train.

Des prêtres et des laïcs l'ont accueilli sur le pont international. Les policiers l'ont quitté sur ce pont. Il leur a donné une poignée de main et les a remerciés de leur bonté à son égard.

Mgr Ruiz y Flores n'a pas révélé ses projets pour l'avenir. Il a simplement dit qu'il fera connaître au Souverain Pontife les circonstances de son exil.

Les concours de labour sont populaires

Ottawa. — De tous les coins de l'est d'Ontario et de la province de Québec, les cultivateurs viennent cette semaine à Ottawa pour les concours internationaux de labour et la démonstration des instruments aratoires, à la ferme expérimentale. C'est la première fois que la vieille province française est représentée à ces concours annuels.

Les concours de labour sont devenus un grand événement annuel pour les fermiers et pour les citadins.

Les effectifs du Canada

Ottawa. — Selon un rapport du ministère de la Défense, à la fin de mars, les effectifs du Canada étaient de 403 officiers, de 3,300 soldats et de 51,287 miliciens. En 1914 le dominion comptait 55,282 miliciens et déboursait $2,005,166 pour sa milice. En mars dernier, le budget de la milice se chiffrait par $1,221,925.

Les faillites aux Etats-Unis

New-York. — Pour la première fois cette année le nombre des faillites aux Etats-Unis, en septembre, a été moindre que pour le mois correspondant de 1931, soit 1,262 contre 1,645 il y a un an. En août, elles avaient été au nombre de 1,347. C'est une diminution de 20 pour cent près sur le mois d'août.

M. John Kyle nommé à Winnipeg

M. A.-E. Warren, vice-président de la région de l'Ouest du "Canadien National", annonce la nomination de M. John Kyle, d'Edmonton, au poste de surintendant de la traction en remplacement de M. A.-H. Eager, décédé. M. Kyle, qui est à l'emploi du chemin de fer depuis 1903, aura ses bureaux à Winnipeg.

M. J.-E. Fontaine, agent-voyageur du C.P.R. à Winnipeg

M. J.-Eugène Fontaine, Agent-Voyageur du Pacifique Canadien, est promu au poste d'Agent-Voyageur du Trafic des Voyageurs pour le district du Manitoba avec quartiers généraux à Winnipeg.

M. Fontaine a débuté au Pacifique Canadien en 1916, où il a occupé les postes de préposé aux billets du bureau de la Haute-Ville de Québec, Agent des billets à Saint-Jean, N.-B., et chef du bureau aux ports de Québec et Saint-Jean et depuis 1926 d'Agent Voyageur pour la section maritime du trafic ferroviaire à Saint-Jean, Halifax et Québec.

A Winnipeg, M. Fontaine remplace M. René Danlaud, autrefois chef du bureau du Service des Voyageurs à Québec, promu au poste d'Agent de District à North Bay depuis le 15 septembre.

ECHOS D'EUROPE

On demande la nationalisation des banques en Angleterre

Leicester, Angleterre. — Le congrès annuel du parti travailliste de Grande-Bretagne a adopté une résolution où il demande la nationalisation, non seulement de la "Bank of England", mais encore de toutes les banques à capital-actions. La résolution demande en outre: la stabilisation des prix du gros; la création d'une commission nationale des placements nommée par le gouvernement pour exercer un contrôle sur toutes les émissions lancées sur le marché national et l'octroi de pouvoirs d'urgence au gouvernement pour faire face à toute tentative de la part d'intérêts particuliers pour entraver l'action du gouvernement, nuire au crédit national ou causer une panique financière. La résolution n'a été adoptée qu'après un long et vigoureux débat.

La conférence mondiale économique, à Londres

Genève. — La conférence économique internationale aura lieu à Londres et toutes les nations du monde, y compris la Russie, seront invitées à y participer. Telle est la décision rendue publique par le comité d'organisation. L'Angleterre a promis de supporter la dépense encourue par le transport du secrétariat de Genève à Londres.

Les partisans de la Société des Nations ont été grandement encouragés par l'invitation faite au gouvernement soviet. D'après eux, le manque d'entente entre les Etats-Unis et quelques autres puissances, dont la Russie, constitue le plus grave obstacle à la solution des problèmes internationaux. Le comité d'experts qui prépareront le programme de la conférence doit commencer son travail à Genève le 31 octobre. La date de la conférence n'a pas encore été fixée.

Les conservateurs d'Angleterre et la Conférence d'Ottawa

Blackpool, Angleterre. — Les conservateurs de Grande-Bretagne, réunis pour leur congrès annuel, ont salué la conférence impériale d'Ottawa comme "le couronnement d'une merveilleuse année qui est le début d'une époque nouvelle". C'est à l'unanimité qu'ils ont adopté une résolution qui félicite le gouvernement national du succès obtenu à Ottawa. "La conférence, dit cette résolution, exprime l'avis que les accords conclus à Ottawa ont matériellement avancé la cause de l'unité économique impériale et sont destinés à donner des résultats substantiels et grandissants à l'avantage de l'industrie et de l'agriculture anglaises."

Vers un état socialiste

Leicester, Angleterre. — En dépit des objections de M. Arthur Henderson, le chef du parti, les travaillistes de Grande-Bretagne, réunis en congrès annuel, ont adopté à l'unanimité la résolution qui déclare que le but principal du parti est l'établissement d'un Etat socialiste.

L'Irak devient membre de la Société des Nations

Genève. — L'Irak, petit pays situé en Asie mineure, qui était jusqu'ici mandataire de l'Angleterre, devient membre indépendant de la Société des Nations. L'Irak est le premeir état arabe à participer directement aux bénéfices de la Société et son élévation en dignité crée un précédent pour la Syrie, l'Egypte et quantité d'autres nationalités jusqu'ici sans voix au conseil. L'Irak est surtout connu comme un champ de rivalité pour les intérêts mondiaux du pétrole. Ses deux premiers représentants à la S.D.N. sont le premier ministre Pasha El Said et le ministre des Finances, Ruatam Bey Haidar.

L'introduction formelle de l'Irak à l'assemblée a été soulignée par un discours de bienvenue de Sir John Simon, secrétaire des affaires étrangères anglaises.

Du blé allemand sur le marché mondial

Berlin. — Il est probable que l'Allemagne va entrer sous peu en concurrence avec les exportateurs de grain des deux Amériques, si l'on en juge par les rapports officiels du gouvernement qui prévoient que la récolte s'élèvera cette année à un total de 12,000,000 de tonnes pour le blé et pour le seigle.

Ces chiffres signifient une augmentation d'environ 2,000,000 de tonnes sur la récolte de l'an dernier. Si l'on additionne les tonnes d'orge et d'avoine qui seront récoltées cette année, aux chiffres mentionnés plus haut, on obtient un total de 23,000,000 de tonnes, ce qui constitue une augmentation de 3,000,000 de tonnes sur l'an dernier. Il est probable que ce surplus sera échangé contre d'autres marchandises d'importation dont l'Allemagne a présentement besoin.

La haine du traité de Versailles

Berlin. — Deux manuels scolaires préparés dans le but d'enseigner aux enfants la haine du traité de Versailles ont été rejetés par le comité d'éducation de la Diète prussienne. L'un de ces manuels avait été soumis par les nationaux-socialistes et l'autre par les nationalistes.

Le taux des télégrammes de presse

Madrid. — Le comité des règlements au congrès mondial des compagnies télégraphiques approuve, en principe, que le taux des télégrammes de presse urgents soit dans le monde entier double du taux ordinaire accordé à la presse.

L'héritage des douze chevaux millionnaires

La Hongrie est le pays des testaments originaux. Chacun le sait. Mais le record de l'originalité, en matière d'héritage, semble bien avoir été établi, ces jours derniers, à Budapest, par la Société protectrice des animaux.

Un riche propriétaire hongrois avait légué, il y a quelque temps, toute sa fortune, soit plus de 31 millions de francs, à ses douze chevaux de course. Or, la Société protectrice des animaux, qui est chargée d'administrer ce legs, ne pouvant dépenser entièrement le revenu de ce capital, même en faisant manger les chevaux dans des râteliers d'or, a décidé d'acheter, chaque fois que mourra l'un des héritiers chevalins actuels, un nouveau cheval de course qui aura terminé sa carrière, afin de lui épargner la déchéance d'être attaché entre les brancards d'un tombereau ou la mort inglorieuse de l'abattoir. Et ainsi, de cheval en cheval, la fortune du testateur misanthrope sera toujours soustraite aux hommes.

Les parents de ce nabab hippophile ont intenté un procès à la Société protectrice des animaux.

S'en étonnera-t-on?

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Le nombre d'animaux enregistrés augmente

Un relevé des travaux du Ministère de l'Agriculture pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1932, montre qu'il s'est délivré au total 89,700 certificats d'enregistrement pour les bestiaux. Ce nombre se décompose ainsi: 33,288 pour les bovins; 1,734 pour les chevaux; 3,330 pour les moutons; 10,139 pour les porcs; 21,895 pour les renards; 7,380 pour les chiens; 1,811 pour les volailles; et 125 pour les chèvres.

Préparation du dîner scolaire

Un feuillet très intéressant, No 148, "Le dîner à l'école", vient d'être publié par la Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération. C'est toujours un problème à la campagne que de fournir aux enfants un dîner appétissant, attrayant et satisfaisant. Ce feuillet contient une analyse très intéressante à ce sujet et fournit des idées intéressantes et utiles qui peuvent servir de guide pour tout le Canada rural. On peut en obtenir un exemplaire gratuitement en s'adressant au bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

La préparation du cuir à la maison

En ces jours où la nécessité nous oblige à tirer parti de tous les moyens d'économiser, on s'intéresse de nouveau à la préparation du cuir à la maison. Le Bureau des publications du Ministère d'agriculture a reçu un certain nombre de demandes de renseignements sur ce sujet et il a préparé une circulaire spéciale pour y répondre. Cette circulaire traite des différents procédés d'écharnage, de chaulage, d'épilage, de tannage, d'essai, d'assouplissement et de finissage des cuirs et des peaux de différentes espèces. L'ancien procédé de tannage au moyen d'écorce exigeait beaucoup de temps et beaucoup de travail, mais il y a aujourd'hui bien des procédés nouveaux qui rendent le tannage du cuir à la maison assez facile.

La préservation des poteaux de clôtures

La pose des clôtures sur les fermes et les ranches de l'Ouest canadien et leur entretien entrent pour une grosse part dans le budget annuel de la ferme. Le coût d'achat des poteaux de clôture n'est pas aussi élevé que celui du fil de fer, mais ils peuvent à la longue revenir plus cher, car un grand nombre de poteaux doivent être remplacés de temps à autre. Un moyen qui permettrait, sans gros frais, de faire durer la vie des poteaux devrait donc intéresser tous ceux qui s'occupent du problème de la construction et de la réparation des clôtures.

Pour les poteaux de cèdre et de tamarac bien sains, le goudron de charbon est peut-être le préservatif le plus économique, dans les conditions de la ferme. L'huile de créosote est un préservatif encore plus efficace, mais elle coûte plus cher et est d'application plus difficile. Si l'on préfère le créosotage, nous recommandons que l'on achète des poteaux créosotés sous pression, dans un établissement spécial. Le traitement au goudron de charbon coûte environ 1½ à 2 sous par poteau, tandis que les frais de créosotage s'élèvent jusqu'à 5 ou 6 sous par poteau.

On peut grandement prolonger la durée des poteaux de peuplier du pays en les faisant tremper, tandis qu'ils sont encore verts, dans une solution de couperose bleue. On peut aussi employer cette substance sur les tamaracs et les cèdres verts.

Dans la construction d'une clôture de deux milles de long, à la Station expérimentale fédérale d'herbages de Manyberries, Alberta, en 1927, nous avons employé des poteaux de cèdre ronds et fendus; les uns ont été traités avec du goudron de charbon, d'autres avec de la créosote et le reste laissé non traité. Ces poteaux ont été soigneusement examinés en 1931, et nous avons constaté que la pourriture avait pénétré dans quelques-uns des poteaux non traités jusqu'à une profondeur de ¾ de pouce, tandis que ceux qui avaient été traités avec du goudron de charbon n'avaient presque pas souffert. Ces observations semblent indiquer que le traitement des poteaux de clôture est un procédé très économique.

Le traitement au goudron de charbon est simple et peu coûteux. Nous avons étudié différentes espèces de bois traitées avec différents préservatifs. Pour plus amples renseignements sur ce sujet, s'adresser à la station expérimentale fédérale d'herbages, Manyberries, Alberta.

Le traitement des volailles de reproduction

Les poules choisies pour la reproduction devraient toujours avoir au moins deux ans, car on sait alors ce qu'elles valent comme pondeuses. D'ailleurs, les oeufs de ces poules ont en général une fécondité plus élevée que les oeufs de poulettes, et les poussins qui en sortent sont généralement plus gros et plus vigoureux après l'éclosion; il y a donc moins de pertes. Il faut aussi que ces poules destinées à la reproduction soient de bonne taille, d'un bon type pour la race et qu'elles n'aient aucun des défauts inscrits au Standard. Enfin, il faut qu'elles portent sur elles les caractères de la bonne pondeuse. Quand on pratique le contrôle au nid-trappe, on connait exactement celles qui sont bonnes pondeuses, et dans ce cas on ne prend pour la production que celles qui ont une bonne ponte à leur actif. Rejetez sans pitié les poules qui pondent mal ou qui donnent des oeufs petits, mal formés ou d'une pauvre couleur pour la race, car il est fort à craindre que tous ces défauts ne soient transmis à leur progéniture.

Dans les mâles, on recherchera également un bon type, une bonne taille et la vigueur. Autant que possible, employez des cochets enregistrés, contrôlés ou approuvés par le gouvernement, car il est très important que le coq ait des ancêtres gros producteurs. On a dit, et rien de plus exact, que le mâle vaut à lui seul plus de la moitié du troupeau.

Laissez se reposer pendant deux mois, à la fin de la période de ponte, les poules que vous voulez employer pour la reproduction. Pendant ce temps, nourrissez-les surtout de grain rond, jeté dans la litière. Si vous désirez plus tard qu'elles se remettent à pondre, augmentez la pâtée et diminuez le grain, mais ayez soin de faire graduellement tous les changements de nourriture. Donnez une abondance de verdure en plus de la pâtée régulière et du grain, des coquilles d'huitres, du gravier, etc., surtout avant la saison de reproduction et pendant cette saison. L'exercice, la lumière directe du soleil, sont également importants. Les poules se procureront suffisamment d'exercice à l'intérieur si elles ont une épaisse litière dans laquelle on jette le grain. On peut avoir la lumière directe du soleil en laissant les fenêtres ouvertes lorsqu'il fait doux. Une cuillerée à thé d'huile de foie de morue dans la pâtée pour huit ou dix oiseaux tous les jours peut aider à combler toutes les lacunes sous ce rapport.

On peut préparer les parquets d'accouplement en janvier, en mettant dix à douze femelles par mâle pour les races d'utilité, et douze à quinze jours après l'accouplement.

ONTARIO

RAINY RIVER

A M. et Mme Archibald Lahaie, un garçon né le 14 septembre et baptisé le 2 octobre. Parrain et marraine: M. Mylie Hogan et Mlle Verona Hogan, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Nos sympathies à M. et Mme Lafantaisie, qui ont eu la douleur de perdre leur petite fille, Marie-Thérèse, âgée de cinq mois. Elle a été enterrée près de sa soeur décédée au mois de mars dernier.

* * *

Un terrible accident est arrivé à Floyd, garçon de M. et Mme W. Minielly, âgé de 11 ans. Etant près de la voie ferrée, il glissa et se fit écraser un pied par un train qui passait. Il a été transporté à l'hôpital local, mais au bout d'une couple de jours on le conduisit à Winnipeg en toute hâte et là on décida de lui amputer la jambe en haut du genou. Il est revenu chez lui et va très bien.

* * *

Le choeur de chant est à préparer une messe en parties pour Noël: messe en Fa par Luigi Bordese. Une vingtaine de personnes forment le choeur. Nos remerciements à M. Votto, qui se dévoue tant pour nous faire du beau chant.

* * *

M. et Mme Pépin, de Transcona, anciens paroissiens de Rainy River, sont de retour parmi nous et ont ouvert un magasin. Bonne chance.

* * *

Le pont international entre Baudette et Rainy River est commencé du côté américain. Espérons que bientôt l'on engagera des Canadiens aussi.

* * *

M. et Mme Léo Leblanc sont partis pour Winnipeg et Vassar, en visite chez des parents.

* * *

Mme Charles Lambert est allée à Winnipeg avec son garçon, Joseph, qui a mal à un oeil.

* * *

Mme Camille Henri est revenue de Saint-Boniface, où elle a été sous les soins du docteur quelques jours.

* * *

M. et Mme Eugène Lacroix sont revenus d'un voyage en auto dans l'Ouest. M. P. Lacroix, de Stockholm, Sask., frère de M. Eugène, et M. Joe Crawford, père de Mme Lacroix, sont revenus avec eux et resteront une couple de semaines en visite.

* * *

Mme Bélanger, de la rue des Meurons, Saint-Boniface, était en visite au presbytère, le dimanche 2 octobre.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 OCTOBRE 1932 NUMERO 20

L'Association d'Education n'est pas l'affaire d'un seul homme. C'est l'affaire de tous les Franco-Manitobains.
Henri LACERTE.

LA LIBERTÉ

On a trois ou quatre fois l'occasion dans sa vie d'être brave, et tous les jours celle de ne pas être lâche.
René BAZIN.

Un Evêque Colonisateur

A titre d'organisateur de la colonisation dans le district de la Rivière la Paix et d'ancien missionnaire-colonisateur pour le nord de l'Alberta, je crois qu'il est de mon devoir de consacrer quelques lignes à celui qui vient de terminer sa carrière de cinquante ans d'apostolat chez les Indiens et, depuis vingt ans, chez les Blancs. C'est pourquoi nous soulignerons brièvement les principaux traits de sa vie de missionnaire chez les sauvages du grand Nord, pour appuyer davantage sur ce qui est peut-être moins connu généralement, je veux dire son zèle, son dévouement, sa suprême ambition de voir surgir des paroisses canadiennes-françaises dans le vicariat apostolique de Grouard. Et pour répondre à un désir maintes fois exprimé par Son Excellence de son vivant, à propos du mot *Excellence*, nous croyons interpréter sa pensée toute d'humilité en désignant le cher défunt par la simple, mais combien touchante appellation de *Mgr Joussard* tout court.

C'est tout dire d'un missionnaire Oblat dont la devise est "*Evangelizare pauperibus misit me*, Evangéliser les pauvres", qu'il fut fidèle à sa mission jusqu'à la fin, surtout quand cette fin a lieu cinquante ans après son oblation et dans le même pays qu'il avait eu en partage pour ses travaux apostoliques. Missionnaire des pauvres, il le fut sa vie durant et à quel degré, Dieu seul le sait, — vie obscure, faite de dévouement, de sacrifices de toutes sortes pour le salut et la rédemption des âmes de pauvres sauvages dispersés sur un territoire glacial de plus de mille milles.

La dignité épiscopale même ne l'éloigna pas de ses chers enfants des bois, et s'il l'accepta après coup, ce fut par obéissance à la volonté des supérieurs et dans l'espoir d'être encore plus utile à ceux qu'il devait continuer d'évangéliser jusqu'à la fin de ses jours. A lui comme au bon Maître, la parole de la Sainte Ecriture peut s'appliquer: "*Usque in finem dilexit eos*. Il les aima jusqu'à la fin".

* * *

Tous ne sont pas au courant de ce que fit Mgr Joussard pour la cause de la colonisation catholique et française dans cette partie du pays; c'est pourquoi il est de notre devoir de prêtre pionnier colonisateur d'établir la part de cet évêque-missionnaire pour faire des missions blanches qui, plus tard, devaient être les paroisses qui font la gloire et l'honneur du vicariat apostolique de Grouard.

En 1909 et 1910, un courant d'immigration à outrance se dirigeait vers la Rivière la Paix. On venait de partout et on se plaçait partout, sans suite, sans ordre, sans organisation. La plupart des colons étaient de langue anglaise et de foi protestante; bien rares étaient les catholiques de langue française, et encore, ne le savait-on qu'après coup et trop tard!

Pendant une absence prolongée de Mgr Grouard dans les missions du Nord, nous eûmes le bonheur d'aller visiter ce pays merveilleux qui attirait tant d'étrangers. Mgr Joussard était alors à la mission du petit Lac des Esclaves, qui devenait peu après Grouard. Naturellement, la question principale, celle qui revenait forcément sur le tapis, c'était la colonisation par des catholiques de langue française. Comment faire face au problème qui se posait dans toute son acuité?

On était à un tournant dans la vie des missions. Il fallait des missions blanches pour les populations blanches qui nécessairement viendraient prendre part à cet héritage national. Et parmi ces dernières, les Canadiens français étaient-ils des étrangers dans leur propre pays? N'avaient-ils pas le premier droit? Que faire en pareille occurrence? Comment inviter les catholiques de langue française à venir s'emparer de ces biens, sans leur promettre qu'il y aurait quelqu'un pour les diriger? pour les grouper en paroisses où ils pourraient conserver leur foi catholique, leur langue française et leurs traditions nationales?

Ce fut le coup de foudre qui éclaire la nue et fait prendre une décision héroïque. Aussitôt revenu de son long et pénible voyage, Mgr Grouard, sous l'impulsion et la détermination bien arrêtée de Mgr Joussard, entreprend démarches sur démarches pour obtenir un missionnaire-colonisateur nommé d'Ottawa. Le R. P. J.-H.-H. Giroux est enfin nommé.

* * *

Mais qui prendra charge de l'organisation et du placement des futurs colons? Mgr Joussard lui-même en personne et pas un autre. C'est ainsi que, au mois d'août 1912, il se rend lui-même dans cette Terre promise du *Grand Brûlé* qui s'étendait à partir du Lac Rond (McLennan) à la rivière Boucane, au sud et à l'ouest (Girouxville). Il était accompagné du R. P. Falher, du Père Giroux et d'une trentaine de colons venus d'un peu partout. Il y avait déjà quelques colons canadiens-français établis de-ci de-là, au caprice de chacun. La petite caravane campa à environ deux milles au sud de Falher actuel, et le lendemain eut lieu la première grand'messe célébrée sur le territoire en question. On y planta une croix en signe de prise de possession, et Mgr Joussard demeura quelque temps sur place pour aider et voir au choix des terres par les colons pionniers.

Et pendant les premières années de la colonie naissante, combien de courses, de démarches ne fit pas le vénérable évêque-colonisateur pour augmenter et développer ce grain de sénevé qu'il avait planté au nom du Seigneur et arrosé de ses sueurs!

Qui, parmi les pionniers de la première heure, n'a pas été le témoin, sinon l'objet des bienveillances, des attentions, du dévouement inlassable de cet évêque-colonisateur, chercheur de terres, à pied, à cheval, par des chemins impraticables, toujours au service de tous et ne voulant céder sa place à personne? Et jusqu'à la fin de ses jours, chaque fois que l'occasion s'en présentait, il allait faire une petite visite aux nouveaux postes, s'enquérait de tout, surtout s'il y avait encore des terrains à prendre dans les environs.

* * *

Il y a deux semaines à peine, nous lui rendions une dernière visite à son chevet de souffrance. Quelle joie rayonnait sur sa figure en apprenant que les paroisses françaises se portaient bien et se développaient toujours dans le sens de leur fondation et que bientôt deux autres missions semblables aux premières sortiraient de terre et prendraient place au soleil du bon Dieu!

"*Continuez, mon cher Monsieur, continuez longtemps encore; je vous bénis, ainsi que vos belles paroisses.*" Et nous d'ajouter: "*Bientôt vous irez recevoir la récompense de vos bonnes oeuvres, au ciel. N'oubliez pas les pauvres ouvriers de la vigne du Seigneur et les belles paroisses du diocèse.*"

Cette dernière bénédiction mit pour ainsi dire le sceau aux paroles citées plus haut en faveur des Indiens qu'il avait aimés jusqu'à la fin. De même pour les missions blanches qu'il avait aidé à fonder et qu'il affectionnait de tout son grand coeur d'évêque. Il les aima jusqu'à la fin.

Aussi est-ce pour tous un devoir de reconnaissance de prier pour le repos de l'âme de ce bon et fidèle serviteur du Bon Maître, et dans les missions indiennes et dans les missions blanches. Au point de vue humain, il a justement mérité le témoignage de ses compatriotes et des journaux disant qu'il avait été "*un des grands bienfaiteurs de l'humanité dans cette partie du pays*".

J.-A. NORMANDEAU, ptre,
Curé de Girouxville, ancien missionnaire colonisateur.

De-ci de-là

Publicité

Dans le domaine de la publicité, on recherche surtout l'originalité. Voici un spécimen cueilli dans la presse new-yorkaise, qui semble détenir le record:

"J'ai l'honneur de faire savoir à mes amis et connaissances que le sort vient de me frapper en enlevant à mon affection mon épouse bien-aimée, décédée en mettant au monde un vigoureux garçon, pour lequel je cherche une nourrice à qui je pourrai le confier, jusqu'à ce que je trouve une jeune et jolie compagne, qui devra avoir une dot de cinq mille dollars et qui m'aidera dans la direction de mon magasin de modes — dont je vais liquider les marchandises à prix réduits — et sera ma collaboratrice dans l'organisation de mon nouveau magasin, qui, plus considérable, sera situé au numéro 368 de la 16e avenue, dans l'immeuble que je possède et dans lequel se trouvent encore à louer quelques appartements, composés de jolies chambres et comportant le dernier confort."

Comme on peut le constater, le malin commerçant n'a pas, dans son annonce, "touché" à moins de neuf sujets différents.

Vestiges d'explorateurs héroïques

Parmi les reliques héroïques possédées par le gouvernement du Manitoba, on compte une ancre de navire, découverte lors des premiers travaux entrepris pour le port de Churchill. Elle appartient au navire danois "Enjorningen" qui, en compagnie d'un autre vaisseau de même nationalité, avait quitté Copenhague en septembre 1619, sous les ordres du capitaine Jens Munck, pour un voyage d'exploration.

Munck recherchait un passage vers l'Extrême-Orient, comme tous les navigateurs de cette époque qui sont venus d'Europe vers l'Amérique. Parvenu avec ses 64 hommes à l'embouchure de la rivière Churchill, il dût y hiverner. Le scorbut eut raison des malheureux, qui moururent tous, à l'exception de Munck et de deux de ses hommes. Tous trois, l'été revenu, partirent pour la Norvège dans le plus petit des vaisseaux.

On ne sait ce qu'est devenu le bateau abandonné par eux, et dont l'ancre a été retrouvée. Peut-être l'avaient-ils brûlé pour se chauffer.

Mangez du céleri pour bien vous porter

Y a-t-il parmi les légumes ordinaires un seul que l'on puisse comparer au céleri pour ses bons effets sur la santé? La plupart des médecins s'accordent à dire que le céleri n'a pas d'égal pour purifier le sang et le corps des substances toxiques.

De même que pour la plupart des légumes feuillus, la fonction du céleri dans le régime alimentaire n'est pas de fournir de la chaleur ou de l'énergie, mais plutôt de fournir les vitamines, les substances minérales et les autres substances secondaires, qui sont si essentielles au maintien de la santé. Comme source de substances minérales, le céleri occupe une place élevée parmi les légumes; il est spécialement riche en chaux et magnésie. C'est, pour cette raison, un grand régulateur du sang et il tend à combattre toute tendance à l'excès d'acidité. Le céleri est également une source utile de vitamines, et surtout de la vitamine B.

Le "libraire automate"

L'écrivain américain Pemberton Billings vient d'inventer un appareil dénommé le "libraire automate" et sur lequel il y a une liste de cent volumes entre lesquels l'acheteur peut choisir. Pour avoir le livre sélectionné, il lui suffit d'introduire dans une fente creusée dans l'appareil une pièce d'un demi ou d'un dollar et le livre tombe dans un casier où l'on n'a qu'à le saisir.

Pour la location, le mécanisme de l'appareil est également fort simple. Le premier livre que le lecteur a choisi tombe après versement d'un dollar. (C'est la garantie exigée par le marchand). Les autres tombent après introduction dans la fente de 10 sous, à condition, bien entendu, que le livre précédemment loué soit remis à sa place dans l'appareil.

Bientôt nous obtiendrons par des appareils analogues nos chapeaux, nos bottines, nos complets, que sais-je encore? Où s'arrêtera l'ingéniosité des inventeurs?

UNE FORMIDABLE DETTE PUBLIQUE

La dette globale du Canada a augmenté de 400 p.c. depuis 1913 et représente $500 par tête

Montréal. — M. W.-L. McGregor, président du comité des finances de la Chambre canadienne de Commerce, a publié une statistique élaborée, en vue de prouver que le volume global des dettes des administrations fédérale, provinciale, municipale et scolaire, dans notre pays, est plus considérable que la totalité du capital employé dans toutes les formes de l'industrie manufacturière, au Canada.

"Une autre statistique, déclare M. McGregor, fait voir que l'ensemble de nos dettes gouvernementales a, durant les dix-huit dernières années, augmenté quatre fois plus que la totalité de l'actif de toutes les banques à charte et six fois plus que la totalité de la valeur de notre commerce extérieur de denrées, pendant la même période.

"La somme globale des dettes gouvernementales, en ce pays, qui est de $5,300,000,000, représente, dit-il, une augmentation de 400 pour cent, entre 1913 et 1931. Pendant cette période, la totalité de l'actif de toutes les banques à charte canadiennes augmenta de 100 pour cent, tandis que la totalité des dépôts dans nos banques augmentait de 103 pour cent et que la valeur totale de notre commerce extérieur de denrées augmentait de 64 pour cent."

Selon ces déclarations, M. Sanford Evans, de Winnipeg, aurait fait voir, en compulsant des statistiques, qu'entre 1913 et 1931, notre Dominion grossit sa dette de $2,127,000,000.

M. Evans se serait aussi appliqué à montrer qu'entre 1913 et 1931 les obligations financières directes de nos gouvernements provinciaux se sont accrues d'environ $1,909,000,000 et l'ensemble des dettes de nos municipalités — y compris les écoles et sans faire entrer en ligne de compte les dettes consolidées dont on ne connaît pas encore bien le chiffre global — s'est accru d'environ $1,914,000,000.

Selon M. Evans, la dette globale du Canada, en 1913, était telle que sa répartition entre tous les citoyens de ce pays représentait un chiffre de $140 par tête, tandis qu'en 1931 elle avait grossi, au point de faire augmenter [illegible] ce chiffre par tête de $140 à $500.

Leicester, Angleterre. — Le parti travailliste, qui est réuni en congrès dans cette ville, a décidé de ne jamais plus accepter comme membres le premier ministre Ramsay MacDonald, lord Snowden et M. J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les dominions, ainsi que tout autre travailliste ayant adhéré au présent gouvernement.

LE PÈRE LACASSE

Nous présentons aujourd'hui une figure tout à la fois bien humble et bien grande: le Révérend Père Zacharie Lacasse, missionnaire Oblat de Marie-Immaculée.

Ce fut un de nos grands Canadiens qui a marqué de ses immenses travaux, de son influente personnalité et surtout de son immortel souvenir, l'immense sphère où il a dépensé sa débordante activité: toute l'Amérique française.

Cet infatigable et toujours jovial champion de l'Evangile, qui mourut à Gravelbourg, Sask., le 28 février 1919, à l'âge de 76 ans, naquit le 9 mars 1845, à Saint-Jacques, Québec.

Sa vocation de missionnaire fut prédite par son curé, M. Paré, le jour même de son baptême, après la relation faite, par les parents, de l'incident que la voiture qui amenait l'enfant à l'église fut renversée et que ce dernier fut ainsi perdu dans la neige.

Les pieux parents ajoutèrent foi à la prophétie de leur saint pasteur et, lorsque le jeune Zacharie eut atteint ses dix ans, ils l'envoyèrent au Collège de l'Assomption. L'enfant, espiègle et un peu "dissipé", révéla un bon talent.

En 1870, ses études terminées, il entra au Noviciat des RR. PP. Oblats, à Lachine. Il fut ordonné prêtre le 27 avril 1876, et il partit pour les froides régions du Labrador. Bien que d'une santé faible, là, dans ces sauvages missions, il travailla pendant neuf ans avec un zèle infatigable à la conversion des Montagnais et des Esquimaux.

Pour organiser ces si pauvres et si difficiles missions, il lui fallait de grandes ressources... L'idée lui vint de composer des livres pour subvenir à ces besoins. Pourtant, cela devait ajouter encore au surcroît de ces immenses travaux. Le vulgaire ne peut se former une juste idée du travail de tout genre auquel doit s'assujettir le missionnaire. A cet art d'être tout à tous en même temps que tout à soi au milieu de travaux et de courses apostoliques si pénibles, ajoutez maintenant l'art de pouvoir écrire volume après volume... Or, ce ne sont ni plus ni moins que les faits à l'actif du Père Lacasse.

Dès 1880, il publia donc le premier volume de sa longue Série intitulée "Les Mines". Ce premier volume avait pour titre: "Une Mine produisant l'or et l'argent", et était dédié à ses "chers amis, les bons habitants de Québec".

Voici comment il présente son livre à ses lecteurs: "J'ai conçu l'idée de vous faire une visite. Vous êtes d'une hospitalité proverbiale, vous m'en avez donné des preuves. Je n'ai pu me décider à partir de nouveau pour mes lointaines missions sans aller vous voir une seconde fois. Que voulez-vous, mes chers amis, ce n'est pas de ma faute si vous avez su gagner mon amitié!... Je compte sur votre attention. Ne craignez rien; je serai simple, peut-être incorrect, mais je parlerai votre langage. Je suis de l'avis de ceux qui prétendent qu'il vaut mieux se taire que de parler sans se faire comprendre... Ma visite est celle d'un mendiant. Jusqu'ici, j'ai passé pour un bon pauvre. Si j'allais en personne vous demander à couvert, vous me logeriez et donneriez à souper; ce qui coûterait le moins vingt-cinq centins: je ne vous demande que cette somme en faveur de nos sauvages du Canada..."

Cette première Mine qui eut un immense succès fut suivie d'une seconde qui reçut le même accueil du public.

Obligé d'abandonner ses missions à cause de son état de santé, le Père Lacasse fut rappelé à Montréal par ses supérieurs. Mais le vaillant missionnaire ne fit que changer son champ d'apostolat.

Afin de prémunir ses compatriotes contre les doctrines délétères et perverses des écrivains francs-maçons et libres-penseurs qui travaillaient alors à amoindrir la foi des Canadiens français et à les éloigner de l'Eglise, le Père Lacasse publia, en 1892, un autre volume qui eut un immense succès: "Le Prêtre vengé". En 1893, il lança "Une nouvelle mine dans le camp ennemi". Il termina plus tard sa série de Mines par un cinquième volume intitulé: "Autour du drapeau".

Dans ce volume, le Père Lacasse traite de l'Eglise et recommande à tous ses compatriotes de se ranger autour de la bannière de la foi et de la discipline catholiques. L'auteur ne manqua pas de se susciter des ennemis parmi les journalistes et les écrivains impies, canadiens ou français. Mais d'autre part le vaillant prêtre avait l'encouragement de son évêque qui lui écrivit en ces termes:

"Vous vous êtes créé une spécialité vraiment digne de votre vocation de missionnaire. Vous prêchez par la plume les pauvres et les simples; vous les mettez en garde contre les faux prophètes, les fauteurs de mensonge et les ennemis de l'Eglise; vous les affermissez dans leur foi et dans la fidélité aux traditions catholiques qui font l'honneur du Canada... Continuez à écrire de la sorte, et comptez sur la reconnaissance des gens de bien."

Voici la haute appréciation que donne de notre héros Mgr Fèvre, dans son "Histoire de l'Eglise":

"Le Père Zacharie Lacasse, O.M.I., est l'émule des Bernard, des Mullois et des Ségur. Sa sincérité ne dédaigne pas la plaisanterie spirituelle. Nous avons lu ses écrits avec le seul regret qu'ils ne soient pas plus nombreux. Un écrivain qui tire aux moineaux avec une grenaille de si belle préparation n'a pas le droit de laisser sa plume au repos."

Sur les dernières années de sa vie, le Père Lacasse publia encore deux recueils de récits des plus intéressants: "Légendes du Peuple canadien à l'ombre de la Croix", et enfin, une dernière Mine: "Une mine de souvenirs".

Ce fut encore dans la prédication des retraites et dans les conférences qu'il a données un peu partout, au Canada et aux Etats-Unis, que le Père Lacasse se révéla comme missionnaire. Toujours, ses paroles comme ses écrits sont spirituels dans les deux sens du mot. M. Omer Héroux, du "Devoir", qui eut jadis, encore étudiant, le bonheur de l'entendre, disait en signalant dans son journal la disparition du zélé religieux:

"Le Père Lacasse avait tout du grand diseur: le ton, le geste, la physionomie extraordinairement mobile, expressive, qui élargissait, prolongeait le sens des vocables, en multipliait à l'avance l'énorme drôlerie... Combiens de gens ont dû se dire, en l'entendant: "Quel admirable acteur, quel maître du rire il eût fait!"... "Mais, écrit encore M. Héroux, s'il avait à ce point le don du comique, la faculté de susciter le rire et les applaudissements, le Père Lacasse n'avait certes pas l'âme d'un comédien. Il était avant tout un religieux, puis un patriote; et si, devant sa tombe entr'ouverte, nous osons évoquer le souvenir de tant d'heures joyeuses, réveiller l'écho d'éclats de rire fous, c'est que l'homme qui vient de disparaître n'usa de ces dons extraordinaires que pour le service de la cause infiniment haute à laquelle il avait voué sa vie. Ses récits les plus désopilants contenaient une morale, une leçon qui allait se loger dans les jeunes cerveaux, qui s'y fixait avec l'indélébile souvenir du conteur. Ce satyriste né n'oubliait jamais qu'il était par vocation un moraliste. Puis ces séances de rire n'étaient toujours aussi que l'amorce de prédications religieuses ou patriotiques."

Oui, le Père Lacasse ne fut pas seulement un grand missionnaire, il fut aussi un grand patriote. Il a été un grand animateur d'énergie. Il a aidé et encouragé notre grand patriote Tardivel, que nous espérons bien pouvoir présenter sous peu à nos lecteurs en ces colonnes des Figures canadiennes-françaises. Le Père Lacasse croyait fermement à la mission de la race française au Canada, aux "Gesta Dei per Francos". Ses "Légendes du Peuple canadien à l'ombre de la Croix" sont toutes imprégnées du plus pur patriotisme. Aussi a-t-il exercé une grande influence sur les esprits de son temps.

Le dernier poste qu'il a occupé a été celui de directeur spirituel du Collège de Gravelbourg. Il a aimé ce Collège, parce qu'il comprenait bien que ce foyer canadien-français d'éducation serait un jour un des principaux facteurs de la survivance des Canadiens français dans l'Ouest.

Oui, le Père Lacasse est une belle figure canadienne-française qui nous parlera toujours par ses fortes leçons d'apostolat et de patriotisme...

Mgr Baunard disait du Général de Sonis: "Humble et grand; c'est l'homme complet!" On peut dire de même du Père Zacharie Lacasse.

Lambert CLOSSE.

"L'Ami de l'Orphelin".

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

M. Lucien Romier

La Presse (Turc):

Nous avions besoin d'un maître qui sût nous apprendre à observer, à comparer et juger. Le hasard a bien fait les choses en nous désignant un journaliste, car nul métier n'offre un champ d'expérience plus vaste, nulle occupation n'avive davantage le sens de la vie, ne rend plus apte à saisir et manier la réalité. Venant d'un praticien plutôt que d'un théoricien, comme tout cela s'illumine, prend du relief! On sent, on touche la véracité de chacune de ses affirmations. Je n'en veux d'autre exemple que le cours sur la distribution où, sans abuser des chiffres, de la statistique, il nous a exposé les raisons fondamentales de déséquilibre tragique qui existe entre la production et la consommation. Si je ne craignais que les mots ne dépassent ici ma pensée, je dirais que M. Romier fait descendre l'économie politique dans la rue. Elle cesse d'être une science abstruse, confuse pour s'animer; elle cesse d'être un sujet d'examen pour devenir une nécessité, une directive dans les affaires, la politique, la vie sociale. Et de ce point de vue encore, M. Lucien Romier se range au nombre de nos initiateurs.

Au Mexique

L'Action Catholique (Jules Dorion):

Si les anciens règlements mexicains avaient cours au Canada, savez-vous combien il y aurait de prêtres pour desservir Québec?

Quatre.

Et si le dernier ukase de Rodriguez avait force de loi chez nous, c'est sur les épaules d'un seul prêtre que retomberait le fardeau du culte catholique dans toute la ville!

Dans quelle église pourraient loger les cent mille catholiques de la ville pour entendre la messe du dimanche, puisqu'il n'y en aurait qu'une seule?

De quel "service sur le corps" pourraient bénéficier les dix ou vingt morts de chaque jour, puisque l'unique prêtre n'en pourrait chanter qu'un seul?

Et comment s'y prendrait cet unique prêtre pour bénir le matin les mariages, et baptiser le soir les nouveau-nés des quinze paroisses de la ville?

Et que deviendraient les malades, les mourants, ceux qu'il faut soutenir, encourager, consoler?

Et où cet unique prêtre trouverait-il le temps de faire le catéchisme à nos trente mille enfants?

Et pour confesser seulement une fois l'année chacune de ses ouailles, sait-on que ce même prêtre devrait en écouter deux cent soixante et quinze au confessionnal chaque jour de l'année, dimanches compris!

Que ce monsieur Rodriguez, au nom du Mexique, veuille tuer toute religion. C'est odieux au superlatif.

Mais qu'il veuille se substituer au Pape pour régler et ordonner en matière religieuse, c'est ridicule au superlatif.

Les fruits fournissent des substances minérales

Le plus grand service peut-être que peuvent rendre les fruits est de fournir des substances minérales, qui sont essentielles au développement de dents saines, d'os solides et au maintien général de la santé. Les plus importants de ces éléments minéraux sont le calcium, le phosphore, le fer, l'iode, le magnésium et le sodium. Tous ces minéraux, de même que la plupart des vitamines, se trouvent en quantités abondantes dans les fruits frais et dans certains légumes, comme la tomate, la fève ou haricot, le pois et la framboise.—Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Vieille tradition

A New-York, la ville des clubs innombrables et si différents, il y a le club des marchands de journaux devenus millionnaires. Il fut, de son vivant, présidé par Edison. Il compte cinquante-deux membres, lesquels se réunissent chaque année, en un banquet confraternel où ils apparaissent tous, vêtus comme les marchands de journaux de la rue, comme ils étaient eux-mêmes au temps de leur début. Quand le banquet est fini, ils se répandent dans la ville et pour quelques heures, reprennent leur ancien métier. Ils l'exercent avec entrain et même enthousiasme, car la recette commune est versée à une oeuvre de bienfaisance qui a pour but de venir en aide aux marchands qui n'ont pas eu, comme eux, la chance de s'enrichir.

Et quoique l'on vende beaucoup de journaux à New-York, ce sont les [illegible] plus nombreux.

SAINT-BONIFACE

La Journée de l'Association d'Education à Saint-Boniface

Les quatre derniers dimanches qui viennent de s'écouler ont été consacrés à l'Association d'Education dans les différentes parties de la province. Grâce à la température favorable, les délégués ont pu remplir leur programme sans interruption. Ils sont revenus enthousiasmés de l'accueil qu'ils ont reçu partout, ayant constaté avec plaisir que l'oeuvre de l'Association est de mieux en mieux connue et appréciée. La perception est déjà terminée dans la plupart des paroisses de la campagne et l'on a tout lieu de se féliciter des résultats.

La journée de dimanche prochain sera consacrée à Saint-Boniface.

A titre de capitale française du Manitoba et de siège de l'exécutif de l'Association d'Education, la ville de Saint-Boniface occupe une situation à part quand il s'agit de la cause de nos écoles, et c'est un honneur auquel elle est très sensible. Avec sa population scolaire canadienne-française considérable, qui en fait le principal centre de recrutement pour notre personnel enseignant, elle ne saurait d'ailleurs se désintéresser de cette oeuvre vitale.

Les autorités de nos deux grandes écoles ont créé une fort belle tradition qui consiste à entourer d'un éclat tout à fait approprié la distribution des prix du concours de français. Nous n'exagérons rien en disant que cette séance est l'une des plus brillantes et des plus impressionnantes qui se donnent chaque année à l'Académie Saint-Joseph. C'est une fête de famille où le bonheur des parents égale celui des enfants. C'est un hommage à notre langue aussi bien qu'à notre personnel enseignant. C'est, avant tout, la soirée de l'Association d'Education, avec tout ce qu'elle représente pour notre survivance religieuse et nationale.

Il va sans dire que la séance de vendredi réserve au public un programme de tout premier choix et nous vous y invitons cordialement.

La journée de dimanche prochain sera consacrée à la perception à domicile dans la ville de Saint-Boniface. Notre population, qui s'est toujours montrée généreuse en cette circonstance, n'a pas besoin qu'on lui rappelle son devoir. Elle aura à coeur de conserver son enviable réputation et de donner dans toute la mesure de ses moyens.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a fait largement ses preuves et s'est révélée indispensable. Il nous faut à tout prix la mettre en état de poursuivre son oeuvre. C'est un devoir de fierté et de loyauté.

Les détournements du chef Thompson s'élèvent à près de $7,000

Le chef des pompiers W.-D. Thompson a comparu de nouveau, mardi, devant le magistrat Henri Lacerte, et a obtenu un nouveau sursis d'une semaine. Les vérificateurs ont terminé leur travail. Les détournements s'élèvent à $6,979, sous forme de vol, faux et obtention d'argent sous faux prétexte pendant une période de cinq ans.

Association d'Education

Vendredi soir aura lieu, à l'Institut Collégial Saint-Joseph, la distribution des médailles et diplômes accordés aux lauréats du dernier concours de français.

Nous comptons sur la présence des parents de ces enfants, et nous faisons, en plus, une invitation pressante à toute notre bonne population de venir en grand nombre encourager de leur présence la cause chère à tout Canadien français.

Il ne faut pas oublier que le dimanche 16 sera le grand jour de la perception. On le dit, et on ne saurait trop le répéter, combien il est important que toutes nos familles fassent, s'il est possible, un aussi grand effort que l'an dernier. Oublions la dépression, ce jour-là, et que toutes les portes et les bourses soient ouvertes pour aider à maintenir nos écoles et notre langue.

Henri PAINCHAUD,
Secrétaire.

Feu M. Joseph Dubreuil

Le 3 octobre est décédé subitement M. Joseph Dubreuil, à l'âge de 63 ans. Il conduisait un camion lorsqu'il eut une syncope de coeur. Né à Hambury, Mass., le défunt était établi au Manitoba depuis 54 ans.

Lui survivent: son épouse, née Georgianna Couture, et cinq filles: les RR. SS. Marie-Sainte-Louise et Marie-Sainte-Agnès, religieuses Oblates, Mlles Dora, Florence et Berthe; quatre fils, Roméo, Aimé, Rév. Frère Eugène, O.M.I. (1ère année de théologie) et Lucien.

Le service fut célébré le 6 octobre dans la cathédrale de Saint-Boniface, à 9 h. du matin. Le R. P. Maurice Dusseault, O.M.I., officiait, avec diacre et sous-diacre.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Saint-Boniface. Les porteurs étaient MM. J.-A. Cusson, S. Dussault, U. Lambert, Théodore Couture, Emmanuel Couture, Odina Couture, Eugène Léonard et J.-A. Marion.

Nos bien vives sympathies à la famille.

Funérailles de Mme Laura Turcot

Le samedi 1er octobre avait lieu, à la cathédrale de Saint-Boniface, le service funèbre de Mme Laura Turcot, décédée subitement le 25 septembre à Calgary, à la demeure de son fils Maurice, chez qui elle était en visite depuis quelques mois.

Mme Turcot était née à Saint-Georges de Windsor, P. Q., en 1870. Elle vint s'établir à Winnipeg il y a 26 ans avec son mari, M. F.-A. Turcot, qui la précéda de neuf ans dans la tombe, et ses enfants. Lui survivent: deux garçons, René et Maurice, de Calgary, et une fille, Jeanne (Mme Charles Senez), de Saint-Boniface, chez qui elle résidait depuis quelques années.

Elle laisse aussi une soeur, Mme Léon Proulx, de Lévis, P. Q., et deux frères, Albert et Théophile, de Saint-Georges de Windsor, P. Q.

Le service funèbre fut chanté à la cathédrale de Saint-Boniface par Mgr W.-L. Jubinville, assisté de MM. les abbés Lévêque et Brunet comme diacre et sous-diacre. Le corps fut ensuite déposé dans le cimetière de la cathédrale.

Nos sympathies à la famille.

A.F.A.C.C.

Il y aura réunion du Cercle d'Etudes le mercredi 19 octobre.

Le mardi 25 octobre, conférence publique à l'Académie Saint-Joseph, par le R. P. Schelpe, S.J. Le sujet traité sera "L'autorité dans l'éducation".

Institut Collégial Saint-Joseph

Les élèves dont les noms suivent ont mérité la note "Excellence", tant pour leur conduite que pour leurs succès en classe, en septembre dernier. Elles ont droit à l'insigne "Magna cum laude" décernée aux élèves méritantes du cours supérieur:

Mlles Irène Gagnon, Thérèse Côté-Richard, Thérèse Joyal, Simone André, Margaret Ekins, Margaret Goldie Csuzdi, du grade XII.

Mlles Jacqueline Deniset, Thérèse Desautels, Irène Bonin, Elisabeth Jourdain, Georgette Bissonnette, Anne Halloma, du grade XI.

Mlles Ida Phaneuf, Denise Gaudette, Maria Toujan, Hélène Blais, Ella Gagnon, Denise Pelletier, Renée Deschamps, Erna Baumann, Florence André, Eleanor Sloan, Bérénice Chamberland, Marguerite Kreitz, Thérèse Jalbert, Peggy Carlyle, du grade X.

Mlles Lorraine Saint-Godard, Léa Dussault, Jeanne Croteau, Alice Lafrance, Dorothée Mager, Thérèse Syrenne, Jeanne Bertrand, Yvette Adam Joséphine Gallant, Béatrice Gauvreau, Denise Guyot, Jessie Janssens, Alice Poitras, Cécile Doutre, Mary Susick, Véronique Faille, Corinne Miron, Yvonne Thorimbert, Blanche Roy, Lucienne Bouchard, du grade IX.

Mlles Jeanne Desrosiers, Maria McFetridge, Noëlla Marcoux, Yvette Jolivet, Angéline Bibeau, Irène Chamberland, Cécile Bibeau, Françoise Béchard, Elsa Deleuw, Cécile Toupin, du cours commercial.

Mlles Norma Miller, Gertrude Senez, Angèle André, Claire Boucher, Annette Bérubé, du grade VIII.

Elles soulagent et donnent nouvelle vie et énergie

Dit une dame du Québec en parlant des pilules Dodd pour les rognons

Mlle Martin employa les pilules Dodd pour le mal de dos et les trouva très bienfaisantes

Saint-Léonard de Matapédia, Qué., 10 octobre (Spéciale) — "Je prends plaisir à vous dire combien les pilules Dodd pour les rognons m'ont soulagée, écrit Mlle L. Martin, qui habite ici. Je souffrais du dos et des rognons. Une amie me conseilla d'essayer les pilules Dodd. Après trois boites, toutes traces de maladie avaient disparu. Je les recommande à tous ceux qui souffrent des rognons. Elles renouvellent vitalité et énergie. Mille mercis aux pilules Dodd."

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des maux dont souffrent les femmes proviennent de rognons faibles et malades. Leur fonction consiste à filtrer les impuretés du sang. S'ils sont incapables de remplir cette fonction, les impuretés restent dans le sang et se répandent dans tout le système.

Les pilules Dodd pour les rognons ont restauré la santé de milliers d'hommes et de femmes souffrants.

Ne tardez pas, permettez aux Pilules Dodd de vous garder en bonne santé.

PETITES NOTES

Le juge Roy a siégé mardi matin à l'hôtel de ville pour la revision de la liste électorale, à laquelle plusieurs noms ont été ajoutés. Les élections municipales auront lieu le 18 novembre.

• • •

Une assemblée générale des chômeurs de Norwood et Saint-Boniface aura lieu à l'hôtel de ville dimanche après-midi, à 2 h. Tous les chômeurs sont instamment priés d'y assister.

• • •

Mlles Eva Letellier et Renée Fraser sont de retour d'un voyage de trois semaines dans la province de Québec.

• • •

Le R. P. Antoine Chalumeau, chanoine de l'Immaculée-Conception, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, qui était au Manitoba depuis quarante ans, nous a quittés mardi soir et s'embarquera pour la France samedi, à New-York, sur le Lafayette. Il se rendra ensuite à Londres comme supérieur d'une maison de sa communauté.

• • •

Les Tertiaires tiennent à remercier bien sincèrement les Rév. Soeurs Grises de Saint-Boniface, et aussi les autres bienfaiteurs de la paroisse qui ont bien voulu contribuer par leurs offrandes à l'achat de la statue de saint François d'Assise, du luminaire, des fleurs, etc.

• • •

Mme Dubreuil et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné une si vive sympathie à l'occasion du deuil profond qui les a frappées.

• • •

On s'occupe d'organiser à Winnipeg, sous la direction de Bernard Naylor, un orchestre symphonique qui donnerait des concerts dans le nouvel Auditorium. Le représentant des Canadiens français dans le comité est M. Marius Benoist, directeur de la Chorale de Saint-Boniface.

• • •

Le mercredi 5 octobre, à la cathédrale de Saint-Boniface, M. l'abbé A. Brunet a béni le mariage de Mlle Marguerite Vigouret, fille de M. et Mme P. Vigouret, avec M. George Richardson, de Saint-Boniface.

A l'O.J².C.

L'événement qui domine ces temps-ci nos activités est sans contredit la retraite de l'O.J2.C., ouverte à tous les jeunes gens de Saint-Boniface. Cette retraite aura lieu les 20, 21 et 22 octobre dans la petite chapelle à l'arrière de la sacristie de la cathédrale et sera prêchée par le R. P. Schelpe, S.J. Tous les jeunes gens de Saint-Boniface, qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas membres de l'O.J2.C., sont conviés à cette retraite. C'est spécialement pour les jeunes que ces saints exercices sont préparés. Le règlement de la retraite est en voie d'impression et sera distribué sous peu.

Depuis quelque temps le comité se réunit toutes les semaines jusqu'à des heures avancées de la nuit. Quelques-uns se demandent s'il serait à prescrire quelque remède à la dépression. Nenni. L'O.J2.C. n'a pas le temps de s'apercevoir de la dépression. Le comité est actuellement à tailler de la besogne pour la saison d'hiver. Le champ d'action sera immense. Vous en saurez plus long la semaine prochaine.

Lundi prochain, 17 octobre, aura lieu une assemblée générale à laquelle se fera l'élection du comité de 1933. Tous les membres actuels et tous ceux qui désirent se joindre à l'O.J2.C. sont instamment priés d'assister à cette réunion. Avec le mois d'octobre, notre organisation entre dans sa deuxième année d'existence, et votre présence à cette réunion est essentielle pour élire à la tête de l'O.J2.C. un comité qui continuera l'oeuvre si bien commencée.

Baptêmes

Le 23 septembre — Joseph-Henri-Fernand, né le 20 septembre, enfant d'Alonzo Lavoie et d'Eva Trudeau. Parrain, Henri Lacerte; marraine, son épouse, née Jeanne Lavoie.

Le 25 septembre — Raymond-Armand-Joseph, né le 21, enfant de Léopold Pelletier et d'Edna Lavallée. Parrain, Hector Pelletier; marraine, son épouse, née Cécile Provost.

Le 25 septembre — Joseph-Adélard-Lucien, né le 23 septembre, enfant de Léo Bibeau et d'Eugénie Gauthier. Parrain, Joseph Gauthier; marraine, son épouse, née Maria Morin.

Le 2 octobre — Marc-Albert, né le 30 septembre, enfant de Paul Marion et de Marie Tydgal. Parrain, Joseph-Paul Marion, représenté par Joseph-Aldéric Marion; marraine, Anna Marion.

Le 9 octobre — Joseph-Norbert-Raymond-Roger, né le 2 octobre, enfant d'Aristide Orieux et d'Anna Leclaire. Parrain, Achille Orieux; marraine, Marie-Anna Orieux.

Le 9 octobre — Gabriel-Joseph, né le 28 septembre, enfant d'Alexandre Rowan et de Geneviève Legal. Parrain, Gabriel Legal; marraine, Nadia Legal.

Le 9 octobre — Marie-Flore-Rose-Alice, née le 6 octobre, enfant de Joseph Saint-Hilaire et de Maria Fontaine. Parrain, Joseph-Edouard Saint-Hilaire; marraine, Marie-Flore Ritchot.

Mariages

Le 22 septembre — Théodore Lavallée, fils de Basile Lavallée et de Georgina Plante, et Alice Carrière, fille de Léon Carrière et de Virginie Laplante.

Le 5 octobre — George Richardson, fils d'Alfred Richardson et de Marie-Louise Magnan, et Marguerite Vigouret, fille de Jean Vigouret et de Rosalie Blanchette.

Sépultures

Le 26 septembre — Chrysostome Letendre, époux d'Elisabeth Bouvette, décédé le 24 septembre, à l'âge de 59 ans et 8 mois.

Le 1er octobre — Laura Monnin, épouse de feu Ovide Turcot, décédée à Calgary, le 25 septembre, à l'âge de 63 ans.

Le 4 octobre — Henri Lozeau, époux de Valentine Lebleu, décédé le 1er octobre, à l'âge de 45 ans.

Le 6 octobre — Joseph Dubreuil, époux de Georgiana Couture, décédé subitement le 3 octobre, à l'âge de 63 ans.

Le 6 octobre — Gérard Bousquet, enfant de Raymond-Henri Bousquet et d'Alida Vermette, décédé le 5 octobre, à l'âge de 14 mois.

On plaide une affaire importante, la discussion est très animée. Un des avocats, à bout d'arguments, reproche à son adversaire son inexpérience.

— Sachez... jeune homme, s'écrie-t-il, que je suis à cheval sur le Code!

— Prenez garde alors, mon cher confrère! Il faut se méfier des bêtes que l'on ne connait pas!



Page Féminine

Le sourire

Rien n'est plus agréable qu'une physionomie souriante. Un visage peut être par lui-même irrégulier et sans aucune beauté plastique, s'il est illuminé d'un sourire, il est avenant et donne une impression de joie à tous ceux vers qui il se tourne.

Nous sourions volontiers à ceux qui nous sont chers; c'est une façon rapide, délicate de leur rappeler toute notre tendresse inexprimée. Mais, il est à souhaiter que nous soyons aussi prêtes à sourire aux indifférents. Dans nos relations ordinaires où l'amitié n'entre pour rien, il peut nous paraître suffisant d'être polies. Evidemment, c'est un procédé sûr pour tenir la conversation sur un terrain correct; mais une politesse lointaine, impersonnelle, est-elle réellement suffisante entre les humains? Cet homme que nous croisons, celui avec qui nous nous trouvons en contact par hasard et pour quelques instants, celui que nous ne reverrons peut-être jamais ou celui avec lequel nous traitons une affaire est notre semblable, malgré des différences superficielles, il est voué au même destin que nous: épreuves, tristesses, joies, affections, soucis nous sont communs. Est-ce que tout cela ne nous rapproche pas assez pour que nous ne soyons pas complètement étrangers l'un à l'autre? Alors, pourquoi ne pas embellir notre accueil d'un sourire qui, tout de suite, donnera une nuance de cordialité aux rapports, même insignifiants, que nous allons avoir avec lui.

D'ailleurs, le sourire est, par lui seul, une manifestation significative: il remplace des paroles difficiles à prononcer, il exprime joliment des nuances délicates et intraduisibles de sentiments, il atteste l'aménité des dispositions; c'est comme une communication d'âme à âme. Dès l'abord, il place la conversation sur un terrain de confiance. C'est avec plus d'attention encore qu'il faut fixer le sourire sur nos lèvres à l'approche des malheureux. Nous devons à tous ceux qui sont éprouvés une aumône: aumône d'argent, d'ingéniosité, de sympathie, et ces divers secours seront d'autant mieux accueillis, d'autant plus efficaces qu'ils seront accompagnés d'une bonne grâce empressée et souriante. Celui qui est accablé par le destin croit volontiers que la chance lui revient quand déjà son horizon est illuminé de sourires.

Il ne suffit pas d'avoir reconnu que nous devons sourire à tous nos frères aimés, indifférents, éprouvés; il faut encore nous entraîner à cette manifestation. Le sourire contraint, celui qui détend les lèvres mais que le regard dément, ne vaut rien; il sent l'effort, parfois même l'hypocrisie, il risque de produire des effets absolument opposés à ceux que l'on vise. Le sourire obséquieux, celui qui est dicté par la crainte que nous inspire la puissance, ou par une pensée d'intérêt vaut encore moins; il rabaisse celui qui s'en sert et n'est pas un hommage pour celui à qui il s'adresse. Une contraction de commande n'est jamais agréable; pour éclairer un visage, il faut que le sourire vienne du coeur, il faut qu'il ne soit que le reflet extérieur de nos bons sentiments intérieurs. Force nous est donc de chasser les mauvaises dispositions inspirées par la colère, la rancune, le désir de vengeance, l'ambition; force nous est d'être bienveillants, charitables, disposés à aider notre prochain et à lui faire plaisir.

A ces sentiments d'affectueuse fraternité, il faut joindre l'oubli de nos préoccupations personnelles, dont l'obsession durcit nos traits.

Les efforts très réels que nous sommes amenées à faire pour sourire sincèrement et agréablement aux autres seront payés au centuple: nous aurons la joie très pure et très noble de semer autour de nous le réconfort, l'espoir; notre sourire provoquera en réponse bien des sourires qui, à leur tour, irradieront notre horizon.

UNE MERE.

INDISCRETION DES PARENTS

Plusieurs fois, il m'est arrivé d'aller voir des malades. J'étais pressé. J'entrais dans la chambre. Et les parents, tout heureux d'avoir un prêtre dans la maison, ne finissaient plus de causer. A la fin, pour pouvoir causer un peu avec le malade, j'étais obligé de demander aux parents de se retirer. "Ils ne savent pas". Ils ne savent pas que le prêtre n'a reçu son sacerdoce que pour s'occuper des affaires de l'âme et que celles-ci ne se traitent pas en public. Pensent-ils que tel ou tel malade n'a rien à dire au prêtre dans le secret? Même les meilleurs, même ceux qui ne commettent pas le péché, qui n'ont pas besoin de la confession, ont besoin parfois de certains encouragements, de certaines directions qu'ils ne demanderont jamais devant ceux avec qui ils vivent.

Et qui donc peut dire que son fils, que sa fille n'a pas certaines inquiétudes de conscience que le prêtre seul peut et doit connaître?

Mais il y a pis.

Des parents, découragés d'un enfant, sont venus me demander de le recevoir ou des enfants, passant par des crises morales que les leurs ne soupçonnaient point, m'ont écrit en cachette pour me demander une entrevue.

Je les ai vus. J'aurais aimé les revoir. Ils ne revenaient pas. Pourquoi? Parce que sitôt rendus à la maison ils ont été soumis à une enquête énervante, à un interrogatoire qui les a dégoûtés à jamais de visites dont les suites sont si dures.

Les parents ne savent-ils pas que s'il faut user de discrétion, c'est en ces circonstances-là? On va voir un prêtre pour parler de choses dont on ne peut pas parler à d'autres. Et même si le prêtre se contente de répéter des conseils que les parents ont déjà donnés plusieurs fois, les enfants n'aiment pas à dire qu'ils les ont reçus.

La direction des consciences est affaire entre le prêtre et le dirigé. Dès lors que d'autres, fussent-ils les parents, se mêlent de diriger ou de contrôler la direction, celle-ci cesse d'elle-même de par l'indiscrétion de ceux qui ne savent pas. Et le dirigé se trouve privé de la force dont il aurait eu besoin pour entreprendre la lutte contre certains défauts, pour pratiquer certaines vertus, il se trouve privé de la sympathie du prêtre au milieu de crises morales trop dures à supporter seul.

L'indiscrétion des parents le dégoûte et de la religion et de la famille et de la vertu.

Quand donc les parents comprendront-ils qu'il y a des choses qu'ils n'ont pas le droit de savoir, qu'ils peuvent tout au plus soupçonner sans laisser voir leurs soupçons?

Ne découragez pas par ignorance, par indiscrétion, les bonnes volontés de vos enfants. Ne les obligez pas à employer, pour trouver la direction dont ils ont besoin, des ruses de Sioux s'approchant d'un campement ennemi.

Sachez vous taire, sachez ignorer.

(L'Action Paroissiale)

JUSTICE

On se figure à tort que les enfants ne comprennent les choses que lorsqu'ils atteignent l'âge de dix à douze ans, et qu'avant cela, ce sont de petites mécaniques humaines, faciles à remonter et à faire manoeuvrer. C'est une erreur considérable.

L'enfant saisit fort bien tout ce qui se passe, et très jeune, il a le sens de la justice. Dans quelques familles, on a le grand tort de favoriser un enfant aux dépens des autres, soit pour sa beauté, soit pour son caractère, soit encore tout simplement pour son sexe, toutes choses dont il n'est aucunement responsable.

Ce préféré, on le choie, on le dorlotte, on le complimente sans cesse. Pour lui, les cadeaux, les sorties, les beaux vêtements. Ce traitement de faveur excite bien vite la jalousie des autres après avoir provoqué leur indignation. En effet, l'enfant sent quand il est lésé. Sans doute, il ne peut, comme une grande personne, donner un nom à la chose, mais en son cerveau, le même travail se fait. Les questions se posent d'elles-mêmes.

Ainsi, une petite fille, qui sera souvent rabrouée, humiliée, lorsque son frère, parce qu'il est un garçon, sera porté aux nues, fêté, cajolé et déclaré un amour d'enfant, s'examinera, intérieurement. Elle fera un parallèle entre ses peccadilles, sévèrement punies, et les frasques de son frère, toujours excusées avec une indulgence souriante, et verra l'injustice.

— Pourquoi, se dira-t-elle, ai-je toujours tort et mon frère toujours raison? Est-ce que quand je salis ma robe et qu'il tache son costume, il n'est pas aussi coupable que moi? Pourquoi l'admet-on au salon et me renvoie-t-on à ma bonne?

Si elle est sensible, elle pleurera, tout bas, en cachette, et ces chagrins d'enfants qui ne se sentent pas aimés sont véritablement attendrissants. Si elle est de caractère plus vif, ou que les nerfs contrôlent son petit cerveau de future femme, elle fera des colères de jalousie, elle deviendra hargneuse, mauvaise, brutale même, car si le préféré est plus jeune qu'elle, elle ne se fera pas faute de le frapper, quand elle en aura l'occasion.

Le contraire est vrai aussi, et une petite fille qui est de beaucoup préférée à ses frères contribue à leur donner la haine de la femme, sentiment qu'on cultive bien assez, sans qu'ils aient à en prendre la semence dans la famille elle-même.

Nos enfants sont tous égaux, et doivent être traités avec la plus scrupuleuse justice. Leurs caractères étant le plus souvent différents, les méthodes d'éducation peuvent varier, mais jamais on ne doit favoriser l'un d'eux pour décrier les autres.

C'est le meilleur moyen de les désunir, de les rendre plus qu'indifférents, hostiles, et un proverbe dit: "Celui qui hait son frère est un meurtrier". Les parents ne devraient pas oublier que c'est sur eux, et sur leur exemple que se modèlent, pour le bien ou pour le mal, les êtres qu'ils ont appelé à la vie et dont Dieu, un jour, leur demandera compte.

Odette-L. OLIGNY.

(Le "Canada")

L'utilité du citron

Avec du jus de citron chauffé on enlève les taches de rouille sur le linge.

En faisant tremper une éponge sale dans du jus de citron allongé d'eau bouillante qu'on laisse refroidir, puis en rinçant durant vingt-quatre heures à l'eau tiède, puis à l'eau froide, l'éponge ainsi macérée, elle redevient aussi nette que si elle était neuve.

Avec du jus de citron au lieu de vinaigre la mayonnaise prend toujours.

En arrosant l'intérieur d'un pièce de gibier dépouillée ou l'intérieur d'une volaille suspecte au jus de citron, vous rendez la fraîcheur et donnez un goût exquis à la viande.

Un jus de citron dans un verre d'eau ne fait pas que rafraîchir, mais aseptise.

Enfin un gargarisme au jus de citron et à l'eau tiède guérit le mal de gorge.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

13 octobre

Lucile Beauchemin, Ile-de-Chênes, 9 ans.

Aurore Bisson, La Broquerie.

Théodora Fisette, La Broquerie, 13 ans.

Gérard Fradin, Notre-Dame-de-Lourdes.

14 octobre

Hector Guilbault, Fannystelle, 10 ans.

16 octobre

Thérèse Gervais, Woodridge.

Kathleen Mathison, Transcona, 12 ans.

17 octobre

Angéline Sicotte, Transcona.

18 octobre

Lorenzo Lussier, Cromer, 7 ans.

Gérard Labossière, Saint-Léon, 13 ans.

19 octobre

Agnès Tétreault, Giroux, 10 ans.

Blanche Légaré, Dunrea.

Marcel Boulet, Dunrea.

Wilfrid Laurendeau, Saint-Boniface, 10 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

CAUSERIE

Un sou, mes petits amis, vous paraît une chose bien insignifiante. C'est pourtant la petite graine d'où germe la fortune.

Si vous voulez cultiver une fleur, vous vous procurez une graine, vous la plantez dans un sol bien préparé et l'entourez de soins pour en activer la croissance. Peut-être serez-vous assez heureux parfois de vous procurer une bouture, un plant, mais quelqu'un, quelque part, a planté la graine.

Le petit sou est la graine de cette plante merveilleuse que la plupart des humains admirent, désirent ou envient: la plante de la fortune.

Voulez-vous posséder plus tard cette plante, rêvez-vous la voir grandir de telle sorte qu'elle puisse abriter votre vieil âge sous ses rameaux protecteurs? Cultivez-la selon une méthode raisonnable et d'après les vraies lois de la nature. Traitez ce petit disque de cuivre — le sou — avec le respect que mérite une graine précieuse. Ne le gaspillez pas en futilités.

Voyez avec quel soin le jardinier entoure et protège les graines qu'il met en terre. Imitez-le.

Il faut être riche. C'est une supériorité que les Canadiens français doivent tenter d'acquérir. Gardez-vous pourtant de faire de l'argent le but de votre vie. L'intelligence, l'honnêteté sont des biens plus précieux.

Ayez une petite banque, mais ne refusez jamais de l'ouvrir pour les oeuvres patriotiques, pour l'Eglise, pour les pauvres. On vous l'a dit: "Qui donne aux pauvres prête à Dieu", et Dieu rend au centuple.

MERE-GRAND.

Le Coin des Enfants

UN PEU DE BOTANIQUE

Coloration des feuilles à l'automne

L'automne est triste, disent des gens. Ont-ils raison? Ont-ils tort? En tout cas ce temps de l'année nous fournit du moins un beau spectacle. C'est celui de la coloration des feuilles.

Petites lectrices, petits lecteurs de la **Liberté**, vous l'avez observé ce spectacle. Ne vous a-t-il pas charmés, élevés, transportés peut-être jusqu'à crier comme malgré vous: "Les feuilles colorées d'automne, que c'est beau!"

Feuilles vivement colorées

Ce ne sont pas, d'après l'expérience, tous les arbres, tous les arbustes et toutes les herbes, qui donnent à leurs feuilles ces colorations vives de l'automne. J'espère que vous avez commencé une petite enquête pour savoir quelles sont parmi les plantes celles qui se revêtent de couleurs de fêtes avant de se dépouiller et se préparer à l'hiver et à ses rigueurs. Vous en aurez pu faire deux listes de plantes. Dans l'une de ces listes, vous aurez enregistré les végétaux qui teignent en rouge et en couleurs apparentées le feuillage qu'ils vont perdre, et dans l'autre seront consignés les végétaux dont les feuilles restent vertes, ou se colorent en jaune, ou en teintes apparentées au jaune.

La plus importante liste est la première, où vous consignerez les noms des arbres qui colorent leurs feuilles en rouge, et en couleurs apparentées au rouge. Appelons celle-ci, pour plus de brièveté, liste de feuilles rouges, et l'autre enregistrera les feuilles vertes ou jaunies.

Quels végétaux rougissent leurs feuilles.

Puisque nous nous occupons de feuilles colorées par l'automne, il nous faut commencer par celles que l'on remarque facilement. Ce sont les feuilles rouges. De quels végétaux sont-elles?

Dans les bosquets

Allons visiter les petits bosquets de la prairie. Il en reste plusieurs autour des villes, des villages. Quel spectacle féerique ils nous présentent, en septembre et octobre! En été, c'étaient des amas de verdure. Maintenant, c'est la variété des couleurs. Au milieu des arbres encore verts, au milieu des feuilles jaunissantes, que voyons-nous? Les feuilles rougies intensément des Cornouillers ou Harts rouges (Red-Osier), des trois Viornes (Arrow-Wood), les plus communs (le Pembina (Cranberry Tree), l'Alisier (Nannyberry), et le Viorne pubescent attirent principalement le regard.

Les amélanchiers en épis, nos deux espèces de Coudriers ou Noisetiers (Coudrier rostré et Coudrier d'Amérique), le Cerisier à grappe, le Prunier sauvage se contentent de rouge moins profond. D'ailleurs leurs feuilles sont colorées sans uniformité. Seul le bord a été touché souvent par le pinceau invisible de l'automne.

Les aubépines, grandes et petites, les folioles des rosiers sauvages s'efforcent d'atteindre le coloris intense des Cornouillers. Les Gadeliers se teintent la plupart du temps d'un rouge léger, mêlé au jaune des feuilles ordinaires. Sur le sol les Fraisiers se sont parés du rouge rubis, des feuilles radicales de l'Aster cordifoliée apparaissent violet rouge, et déjà les feuilles radicales (qui naissent de la racine), de l'herbe-à-la-puce sont devenues rouge feu. Peut-être des ampélopsides (vignes), ordinairement adossées aux murs des maisons, sont installées dans ces bocages. Par leurs feuilles teintées de toute la gamme du rouge, elles apportent leur part de coloris à ces touffes d'arbres et d'arbustes dispersées dans la prairie, au milieu des champs cultivés, ou à proximité des villes.

Dans cette énumération sont omises plusieurs plantes de nos bosquets, qui colorent en rouge leur feuillage à l'automne. J'espère que vous enverrez au "Coin des Enfants" des notes et des observations utiles à qui veut compléter la liste amorcée dans ces quelques lignes. Les lecteurs ne demandent pas mieux que de connaître le plus grand nombre possible de plantes, dont le coloris automnal attire les regards, et décore nos bosquets.

Avant de quitter ceux-ci, ne manquons pas de remarquer les teintes rouges, que prennent parfois les petits Negundos (Erables du Manitoba) et les Chênes petits ou souffreteux.

A MES PETITS AMIS

Chaque courrier m'apporte une nouvelle joie et je bénis le ciel de m'avoir fait naître en ce siècle de progrès. Pouvons-nous songer sans frémir aux temps où une lettre prenait des mois et des années à atteindre son destinataire? Non, je n'étais pas fait pour ces jours héroïques. Il me faut à moi, chaque jour, des nouvelles de l'un ou l'autre de mes petits-enfants. Quand le facteur passe tout droit, Mère-Grand en est toute chagrine.

Presque toutes les lettres de cette semaine sont de fidèles amis du "Coin" dont je connaissais déjà la fine intelligence et les gentillesses. Je leur ai fait le plus tendre accueil. Merci à chacun pour les détails pleins d'intérêt qu'elles contiennent.

Les histoires que voudra bien m'envoyer ma petite amie Eveline sur les missions de la Mandchourie seront sans doute fort appréciées des lecteurs du "Coin". Les enfants de Saint-Pierre ont été bien favorisés par cette visite d'un évêque missionnaire canadien en Chine. Qu'ils en fassent profiter tous les petits amis de Mère-Grand.

Nous pensions à notre petite Rolande et la trouvions bien silencieuse. Quelle joie d'apprendre que peu à peu le mieux s'accentue. Bientôt, sans doute, chère mignonne, vous pourrez rejoindre les charmantes pensionnaires de Saint-Adolphe. Nous allons continuer de prier la petite Thérèse. Si je manque de graines l'an prochain pour mon jardin, je saurai à qui m'adresser!!

"M. le Curé nous a dit, en faisant sa visite, de prendre notre courage à deux mains **jusqu'à la fin de l'année**", m'écrit Jules Légaré, de l'école Saint-Félix, Dunrea. Ce conseil résume tout le devoir de l'écolier. Grâce au courage persévérant, on gravit la côte ardue des études, on franchit les passes difficiles et l'on arrive aux succès des examens finaux que l'on désirait atteindre.

Félicitations aux lauréats du Concours français. A tous mes plus douces pensées.

Thérèse Mulaire, Eveline Lambert, Saint-Pierre-Jolys; Rolande Trudeau, Ile-de-Chênes; Blanche Légaré, Simone Fortier, Jules Légaré, école Saint-Félix, Dunrea; Hélène Vigier, Antonin Labossière, Nora Watson, Juliette Leblanc, Antonin Rondeau, Flore Martel, Saint-Léon.

M.-G.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Dunrea, Man.,
le 23 septembre 1932

Chère Mère-Grand,

Quel beau plaisir pour moi de vous écrire! Il y a si longtemps que je ne l'ai fait. Vous avez sans doute joui de votre beau voyage dans la province de Québec. J'aurais bien aimé être avec vous pour voir les beaux lacs et les belles rivières et surtout le fleuve Saint-Laurent. Mais, hélas! je ne pouvais qu'imaginer ces belles choses en pensant à vous.

Notre classe est ouverte et nous travaillons fort pour avoir du succès comme l'an dernier. Nous avons la même maîtresse. M. le Curé est venu nous visiter pour nous encourager et nous bénir. L'inspecteur est aussi venu nous questionner. Tout semble bien commencé! Malheureusement une de nos compagnes est partie pour l'hôpital de Saint-Boniface, elle est très malade. Il faut prier pour qu'elle nous revienne guérie et qu'elle continue ses études. Je la manque plus que les autres, car elle occupait le même banc que moi.

Votre petite-fille du "Coin",
Blanche LEGARE.

Grade V.

* * *

Saint-Pierre-Jolys, Man.,
le 29 septembre 1932

Chère Mère-Grand,

Est-il trop tard pour vous dire un mot de la belle visite que nous avons eue au début de cette année scolaire?

C'est Mgr L.-A. Lapierre, vicaire apostolique de Szepingkai, en Mandchourie, qui nous a honorés de sa présence et nous a parlé pendant environ quarante minutes de ses missions, où il retourne se dévouer, quittant encore une fois son père âgé de 90 ans.

Les élèves des deux écoles du village groupés en face du presbytère, sur l'invitation de M. le curé Sabourin, eurent donc le privilège de contempler la douce et noble figure d'un vaillant missionnaire entouré des dix jeunes prêtres qui se dirigent avec lui vers la Chine.

Mgr l'Archevêque et quelques autres distingués visiteurs accompagnaient Son Exc. Mgr Lapierre, qui nous a fait jouir d'un voyage en Chine sans qu'il nous en coûtât un sou.

Si je ne craignais pas de vous ennuyer, je vous ferais un résumé des choses intéressantes et instructives qui nous ont été mises sous les yeux, par la parole claire et imagée de l'apôtre des Chinois.

Ce qui nous a le plus frappés, je crois, car plusieurs en ont parlé depuis, c'est d'entendre dire que les petits Chinois peuvent réciter les prières de la messe et tout leur catéchisme en faisant eux-mêmes les questions. Dès l'âge de cinq ans, ils s'occupent à divers petits ouvrages, car ils sont très intelligents.

Je vous assure, chère Mère-Grand, que nous avons pris la résolution de prier encore plus pour les missionnaires et d'offrir des sacrifices pour le succès de leurs oeuvres.

Une écolière qui vous aime bien,
Thérèse MULAIRE.

Grade IX.

DEVINETTES

Quelles lettres prononce-t-on quand on voit une personne en sueur? — L H O.

Qu'est-ce qui va, qui vient et cependant ne quitte pas sa place? — Une porte.

Quelle différence y a-t-il entre une pomme de terre et un cheval? — La pomme de terre pousse et le cheval tire.

Voici une pomme. Comment l'appellerez-vous? — Je la pellerai avec un couteau.

Quelle est la lettre où l'on trouve du lait, du beurre, du fromage et de la crème? — La lettre i (laiterie).

Dans une chambre, il y a quatre coins. Dans chaque coin il y a un chat. Devant chaque chat, il y a trois chats. Sur la queue de chaque chat, il y a un chat. Combien dans cette chambre y a-t-il de chats? — Il n'y a que quatre chats, ceux qui sont à chacun des coins de la chambre. Chaque chat a devant lui trois autres chats. Chaque chat est assis sur sa propre queue.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-AGATHE

Cinq groupes de femmes se réunissaient au domicile de Mme J. Saint-Onge, vendredi, pour la première leçon d'un cours de confection de vêtements. Ce cours consiste en cinq leçons données une fois par mois par Mme E. Ames, du Service d'Extension du Département de l'Agriculture.

La paroisse est divisée en dix groupes et 45 membres. Mme R. Lapalisse est la présidente.

Les chefs de groupes suivants assistaient à la première leçon: Mmes J. Lapointe, R. Lemoine, D. Olivier, Mlles Angélina Gratton, Anna Toupin, M.-J. Lapalisse, M. Brodeur, L. Bilodeau.

WOODRIDGE

Un de nos vieux paroissiens nous quittait, tout dernièrement, pour son ultime demeure. C'était M. Romuald Guilbault, âgé de 74 ans.

Originaire de Saint-Paul de Joliette, P. Q., il arriva à Saint-Boniface il y a environ une cinquantaine d'années. M. Guilbault débuta en cette ville comme marchand; puis, après quelques années, il s'établit à Saint-Labre, où il prit une terre. C'est dire qu'il fut un des premiers colons de ce petit village tout canadien-français.

Tous les paroissiens de Saint-Labre se souviennent, qu'il soit dit en passant, de ce vieillard généreux dans les débuts difficiles de cette mission. Jamais il ne tirait de l'arrière pour sa part d'église et même à Woodridge, où il vint s'établir et demeura les 20 dernières années de sa vie, il encourageait toutes les oeuvres paroissiales et très souvent même par de larges dons.

Il laisse pour le pleurer une fille, Annette, Mme Jules Grenier, de St-Boniface, et trois fils, Conrad et Henri, de Woodridge, Antonin, de St-Boniface. Deux de ses soeurs sont encore vivantes à Montréal et un frère, Camille, à Saint-Boniface.

Ses funérailles eurent lieu à Woodridge le 12 septembre.

* * *

Le 20 septembre dernier s'éteignait paisiblement Ozite Tremblay, épouse de feu Pierre Poitras. La défunte était âgée de 81 ans et la paroisse perd en sa personne une de ses pionnières les plus intrépides.

Native de Saint-Eugène de l'Islet, P. Q., elle arrivait au Manitoba au mois d'août 1882. Après avoir passé deux ans à Winnipeg, la famille Poitras partit pour Thibeaultville pour y être la fondatrice de la place. Comme tous les premiers colons, ceux-ci travaillèrent dans le bois qu'ils charroyaient à Sainte-Anne-des-Chênes. Mme Poitras ne se laissait pas surpasser à l'ouvrage et elle-même conduisait sa charge de bois dans les plus gros froids de l'hiver. Ceux qui l'ont connue savent le dire.

En 1900 ils s'en allèrent ouvrir St-Labre, s'y rendant par le vieux chemin Dawson et à travers la forêt. Ils furent les premiers colons de la petite Mission de Saint-Benoit-Labre. Vaillants travailleurs, M. Poitras et son épouse ne reculaient pas devant les difficultés qui se rencontrent nombreuses quand il s'agit d'ouvrir le pays.

Foncièrement catholiques, ils bâtirent la première chapelle de Saint-Labre en pleine forêt, à deux milles environ de l'église actuelle.

Possédant un moulin à scie, ils sciaient le bois pour les colons de la place et des environs. Même le bois de construction des églises de La Broquerie et de Lorette fut scié au moulin de M. Poitras à Saint-Labre. C'est donc dire que tous les vieux se rappellent ces débuts, ainsi que l'hospitalité de cette bonne vieille Canadienne qui recevait et ne demandait jamais rien. M. l'abbé Giroux était un visiteur habituel dans ces premières années de missions. C'est là qu'il se retirait lorsqu'il venait chanter la messe et plus tard, comme curé de La Broquerie, pour faire scier le bois de son église.

Mme Poitras eut 19 enfants, dont neuf lui survivent: quatre filles: Emilie, Mme Octave Ross, de Saint-Labre, Marie-Anna, Mme Alex. Gosselin, de Woodridge, Delima, Mme Auguste Lebleu, de Hudson Bay Junction, Sas., Clara, Mme Cyprien Bélanger, de Transcona; cinq fils: Pierre, Jean-Baptiste, Louis, Arthur, Alexandre, de Woodridge; en plus, 32 petits-enfants et 31 arrière petits-enfants.

* * *

Notre petite paroisse ne veut plus rester en arrière des autres. C'est pourquoi un petit groupe de paroissiens se sont unis ensemble et ont formé un cercle, que l'on appelle le Cercle Saint-Alexandre de Woodridge.

Les membres du cercle ne voulurent pas demeurer inactifs. Réunions sur réunions, ils élaborèrent les constitutions, puis, une fois en marche, ils décidèrent de bâtir une salle paroissiale à Woodridge. Aussitôt dit, ils se mettent de nouveau à l'oeuvre. On va dans la forêt, on coupe le bois nécessaire, on le fait scier et la construction se met en marche. Dans quelques jours tout sera fini et notre paroisse possédera sa salle paroissiale, comme ailleurs.

Cependant il a fallu débourser un peu d'argent; alors on a décidé de faire une petite rafle au profit de la salle. Un magnifique radio "Philco" est en rafle. Qui nous prendra quelques billets pour aider une oeuvre paroissiale et gagner ce magnifique radio? Adressez-vous au secrétaire du Cercle Saint-Alexandre, Woodridge, Man.

LA BROQUERIE

Feu M. Georges Laurencelle

Le mercredi 28 septembre est décédé à La Broquerie, M. Georges Laurencelle, à l'âge de 81 ans. Né au Cap Santé, Comté de Portneuf, P. Q., en 1851, M. Georges Laurencelle vient s'établir en notre paroisse, qu'il ne quitta jamais, en 1889. Il était célibataire. Ses deux frères, Phillibert et Alfred, lui survivent.

Depuis deux ans il était souffrant, mais sa belle âme pleine de foi et de piété était aussi pleine de courage et de résignation. Ceux qui l'ont connu intimement reconnaissent en lui un bon vieux saint. Sa vie entière se partageait entre le travail et la prière. Faisant le moins de bruit possible, il ne manquait pas de faire beaucoup de bien. Sa conversation laissait percer son grand esprit de foi. La mort n'a pas été pour lui une surprise. Depuis déjà longtemps son sacrifice était fait; il s'était volontairement séparé de la terre longtemps avant que son âme s'envole vers le ciel, faisant le sacrifice des visiteurs qui auraient aimé le voir dans les derniers jours de sa maladie. La mort a été l'écho de sa vie.

Ses funérailles ont eu lieu le 30 septembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. le curé Giroux. Le deuil était conduit par ses frères, Phillibert et Alfred. Les porteurs étaient ses neveux, MM. Georges Laurencelle, Joseph Laurencelle, Elas Gauthier et Edouard Frenet.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Edouard Charlet. M. Louis Emond touchait l'orgue. A la chorale s'étaient joints MM. Jos. Balcaen, Arthur Frenet, Adélard Fournier, etc.

Remerciements

La famille Laurencelle remercie très cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies durant ces jours de deuil.

SAINT-LABRE

Dimanche dernier, nous avons eu la visite du délégué de l'Association d'Education, M. R. Couture. Il a été enchanté de son voyage à Saint-Labre et il nous a assuré de nous envoyer de braves colons pour prendre des terres et grossir le nombre de nos bonnes familles de notre petite paroisse.

* * *

Notre petite église est maintenant jolie à voir. Nous avons nettoyé le bosquet aux alentours et l'avons entourée d'une palissade. De plus, nous avons notre propre cimetière et maintenant nous pourrons enterrer nos morts autour de notre propre église. Cela attachera notre petite population à son coin de terre. On gagne beaucoup à le connaître et c'est pourquoi nous invitons ceux qui veulent s'établir sur des terres à venir nous voir. Plusieurs belles terres sont à prendre et à bon marché. Adressez-vous au Secrétaire de l'Ecole Grenier et vous aurez toutes les informations désirées.

* * *

On se marie à Saint-Labre, malgré les temps durs. M. Adolphe Girouard conduisait à l'autel Mlle Olive Ross, le mercredi 5 octobre. Nous leur souhaitons une vie de santé, de bonheur et de prospérité.

* * *

Notre institutrice, Mme Henri Grenier, est allée passer quelques jours chez ses parents à Saint-Antoine d'Aubigny.

LA SALLE

A l'occasion du mariage de Mlle Annette Rochon, célébré à La Salle le mercredi 5 octobre, ses nombreuses amies se sont réunies chez Mme Pierre Simard et lui ont fait la surprise d'un "shower". Elle a reçu de magnifiques cadeaux bien utiles et surtout des souhaits bien sincères. Après des amusements vint un bon goûter servi par Mme Simard.

Prirent part à cette fête: Mmes Pierre Simard, Charles Cormier, Ed. Cormier, J.-E. Rochon, Raoul Rochon; Mlles Georgette Cormier, Marie-Rose Lagacé, Rachel Cormier, Mathilde Houde, Marie-Ange Cormier, Irène Hogue, Mary Hogue, Gabrielle Cormier, Irène Lapointe, Angèle Cormier, Thérèse Cormier, Agathe Veitch, Yvette Morrissette, Monique Cormier, Rolande Lapointe, Isabelle Conrad.

Mariage

Le 5 octobre, M. le curé Mireault bénissait dans l'église de La Salle le mariage de Mlle Annette Rochon, fille aînée de M. et Mme Ephrem Rochon, avec M. Moïse-Pierre Cormier, fils de M. Alfred Cormier, aussi de La Salle.

La mariée, conduite à l'autel par son père, portait une jolie toilette de crêpe couleur améthyste, avec chapeau de même nuance, et portait un bouquet de roses rouges. M. Cormier était accompagné de son père.

Mlles Marie-Ange Cormier et Evelyne Lussier, les demoiselles d'honneur, toutes deux charmantes dans leurs toilettes bleu royal, portaient aussi des bouquets de roses et étaient accompagnées de MM. Oscar Rochon et Léon Allary.

Après le mariage, il y eut réception et dîner chez les parents de la mariée, auxquels prirent part 65 convives. Pour le soir, tous se rendirent chez M. Alfred Cormier pour le souper et la veillée.

Parmi les parents et amis des paroisses environnantes on remarquait: Hon. W.-R. et Mme Clubb, de Winnipeg; M. et Mme Art Lacerte, de Ste-Anne, Man.; M. et Mme Art. Vouriot, de Saint-Boniface; M. et Mme J. Régnier, de Saint-François-Xavier; M. et Mme J.-B. Lagacé, de Sainte-Anne; M. J.-A.-C. Caron, de Winnipeg; M. Roland Rochon, de Winnipeg; M. Laurent Caron, de Saint-Charles; Mme Albert Cormier, de Saint-Norbert; M. et Mme Art. Rochon, de Sainte-Agathe; Mlles Ida et Jeannine, leurs filles; M O. Clément, d'Aubigny. Notre curé, M. l'abbé Mireault, est venu rehausser par sa présence ces réceptions en l'honneur du nouveau couple.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XI: Léa Pelletier, Marguerite Dupont.

Grade X: Elie-Anne Girard et Arcel Lacerte (ex aequo); Eugène Perron.

Grade IX: Nina Mason; Corinne L'Heureux et Alex. Nicoll (ex aequo).

Grade VIII: Irène Grouette, Frank Sendall.

Grade VII: Agathe Magnan, Cécilia Champagne.

Grade VI: Gérard Bernier, Thérèse Desautels.

Grade V: Jeanne Tétreault, Thomas Joyce.

Grade IV: (a) Edouard Desrosiers, Léontine Desautels; (b) Cécile Tétrault, Gérard Magnan.

Grade III: Gonzague Magnan, Valita Smith.

Grade II: (a) Jeannette Tougas, Fabiola Bohémier; (b) Irma Lacerte, Maurice Desautels.

Grade I: (a) Olive Tétrault, Thérèse Tétrault; (b) Véronique Bohémier, Simone Dubois.

Cours préparatoire: Raymonde Champagne, Flore Champagne.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Notes du mois de septembre au Couvent

Grade XII — Excellence: Annette Larivière, 87. Bonne conduite: Rose Payette, 99. Français: Annette Larivière, 87.

Grade XI — Excellence: Christina McDonald, 85. Bonne conduite: Christina McDonald, 96. Français: Cécile Godard, 93.

Grades IX et X — Excellence: Frances Onhaiser, 84. Bonne conduite: Adéline Fillion, 97. Français: Germaine Pelletier, 80.

Grade VIII — Excellence: Flore Saint-Godard, 88. Bonne conduite: Gabrielle Rajotte, 92. Français: Lucille Desautels, 87.

Grade VII — Excellence: Jessie McDonald, [illegible]. Bonne conduite: Jessie McDonald, 98. Français: Berthe Valois, 87.

Grade VI — Excellence: Rita Bouvier, [illegible]. Bonne conduite: Jeannette Gosselin, 95. Français: Armande Rajotte, 90.

Grade V — Excellence: Yvette Carroll, 87. Bonne conduite: Berthe Lavallée, 90. Français: Berthe Lavallée, 85.

Grade IV — Excellence: Hélène Sabourin, 87. Bonne conduite: Hélène Sabourin, 95. Français: Hélène Sabourin, [illegible].

Grade III — Excellence: Georgette Gossault, [illegible]. Bonne conduite: Denise Grégoire, 90. Français: Irène Johin, 85.

Grade II — Excellence: Lucille Sabourin, 85. Bonne conduite: Claire Valcourt, 92.

Grade I — Excellence: Adéline Fortier. Bonne conduite: Lucie Lavallée.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XII: Emma Guichon, Alexandrine Labossière.

Grade XI: Alice Carrière, Thérèse Schmidt.

Grade X: Antoinette Guay, Louise Noiseux.

Grade IX: Georgina Beaudry; Rose-Anna Ritchot et Hélène Olivier (ex aequo).

Grade VIII: Germaine Ferland, Anna Girouard.

Grade VII: Pauline Balokowska, Rolande Courchaine.

Grade VI: Lillian Kroker, Renée Lemire.

Grade V: Eliane Verreault, Lina Patenaude.

Grade IV: Antonia Girouard, Yolande Millier.

Grade III: Sylva Vermette, Denise Benjamin.

Grade II: Claire Brassard, Denise Champagne.

Grade I: Lorraine Saint-Germain, Lucille Benjamin.

Cours préparatoire: Simone Leclaire, Catherine Lamirande.

* * *

Tableau d'honneur à l'école des garçons pour le mois de septembre

Grade XII — Excellence: Georges Trottier. Diligence: Leonard Wilson. Honneurs: Georges Trottier.

Grade XI — Excellence: Joseph Moreau. Diligence: Paul Lord. Honneurs: Denis McGrath.

Grade X — Excellence: Adonal Lamoureux. Diligence: Donald Stephen. Honneurs: Adonal Lamoureux.

Grade IX — Excellence: Kenneth McGrath. Diligence: Henri Trottier. Honneurs: Kenneth McGrath.

Grade VIII — Excellence: Léopold Verreault. Diligence: Walter Kroker. Honneurs: Léopold Verreault.

Grade VII — Lorne Greenwood. Diligence: Peter Frankowski. Honneurs: Lorne Greenwood.

Grade VI — Excellence: Benoit Delisle. Diligence: John Lasskowski. Honneurs: Benoit Delisle.

Grade V — Excellence: Bruno Cormier. Diligence: Alfred Lord. Honneurs: Ferdinand Missiaen.

Grade IV — Excellence: Félix Cloutier. Diligence: Raymond Villebrun. Honneurs: Maurice Zaste.

Grade III — Excellence: Denis Delisle. Diligence: Josaphat Lemire. Honneurs: Denis Trottier.

Grade II — Excellence: Ange-Albert Cormier. Diligence: Albert Brossard. Honneurs: Gaëtan Cormier.

Grade I A — Excellence: Denis Dufort. Diligence: Jean-Paul Lemire. Honneurs: Roland Véry.

Grade I B — Excellence: Roger Brossard. Diligence: Billy Bilkowski. Honneurs: Philippe Dorge.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Les élèves dont les noms suivent ont obtenu les premières places durant le cours des deux dernières semaines:

Grade XI: Eileen Shore, M.-Rose Archambault, Cecily Fitzmaurice.

Grade X: Eugène Lebas, Noël Delveaux, Charles Maître.

Grade IX: Austin Tucker, Catherine Furneaux, Laurence Bissonnette.

Grade VIII: Gérard Guyot, Pierre Duhard; Thérèse Delveaux et Marie Coulombe (ex aequo).

Grade VII: Mollie Shuer et Alphonsine Neault (ex aequo); Léonie Brunel, Jean Molgat.

Grade VI: Cécile Valcourt et Irène Lahaie (ex aequo); Simone Delveaux; Justin Duhard et Edmond Bissonnette (ex aequo).

Grade V: André Duhard et Maurice Bissonnette (ex aequo); Léontine Montsion, Theodor Prikker.

Grade IV: Raymond Larivière, Roméo Valcourt, Philomène Gadal.

Grade III: Lucien Lahaie, M.-Rose Ingelbeen, Louise Pinette.

Grade II: Alice Loire, Antoine Dupré, Alvina Ferrand.

Grade I: Yvette Neault, Maurice Neault, Emery Marion.

SAINT-LEON

A la mémoire de Georges Rondeau

Jeudi 6 octobre, l'impitoyable faucheuse terrassait l'un de nos braves pionniers, dans la personne de M. Georges Rondeau, frappé subitement en se rendant à son travail.

A 9 h. 30 de la matinée, il quittait son foyer, sans que rien ne présageât sa mort; une demi-heure après, la nouvelle de son décès jetait l'émoi dans le village et la consternation dans sa famille éplorée.

M. Georges Rondeau naquit à La Fontaine, Ontario, en 1871. En 1878 il arrivait à Saint-Léon avec ses parents. En 1910, il épousait Marguerite Kern et éleva une intéressante famille de sept enfants, cinq fils et deux fillettes qui lui survivent: Marcel, Richard, Lucien, René, Antonin, Cécile et Odile.

M. Rondeau était éprouvé depuis quelque temps d'une maladie de coeur qui le faisait souffrir, mais ce matin-là aucun ne se doutait d'un dénouement fatal si subit. Il avait causé avec entrain et bonne humeur à plusieurs voisins quelques instants auparavant. Quelle surprise pour tous que sa disparition soudaine!

M. Rondeau laisse pour pleurer sa perte son épouse et ses enfants, sa vénérable mère, Mme Jayet, deux frères, M. Philippe Rondeau, de Saint-Léon, M. Joseph Rondeau, de Somerset, et trois soeurs: Mme Rodrigue Lussier, de Saint-Léon, Mme H. Hamel, de Saint-Vital, et Mme L. Colbe, de Saint-Léon; sa belle-mère, Mme Eugène Kern.

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale, le samedi 8 octobre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par le R. P. Marie-Antoine.

Les porteurs furent: MM. Joseph et Philippe Rondeau, ses frères, Rodrigue Lussier et Louis Colbe, ses beaux-frères, Louis Rondeau et Constant Moreau, ses cousins germains.

MM. Cléophas Major et Télesphore Rondeau firent la collecte au service.

La bannière du Sacré-Coeur, drapée de noir, précédait le convoi funèbre. M. Rondeau était un Ligueur du Sacré-Coeur.

Que le Coeur miséricordieux de Jésus lui accorde le repos éternel et console sa famille si éprouvée!

* * *

Mme Rondeau et ses fils remercient tous ceux qui leur offrirent des témoignages de sympathie à l'occasion de leur deuil.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.7867
Franc français	0.0431
Belga belge	0.1528
Franc suisse	0.2125
Lire italienne	0.0563
Couronne suédoise	0.1947
Couronne norvégienne	0.1912
Couronne danoise	0.1969
Mark allemand	0.2616
Couronne hollandaise	0.4423

LE MARCHE

12 OCTOBRE 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.25—$2.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.25
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.25—$4.00
Moyennes	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.50—2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Moyens	$4.00—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$1.75—$2.00
Moyennes	$1.25—$1.50
Ordinaires	$ .75—$1.00
Pour conserve	$ .50—$ .75
Taureaux—	
Bons	$1.15—$1.25
Ordinaires	$ .75—$1.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.00—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.50
Ordinaires	$ .75—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$5.50
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.50
Porcs—	
Bacon	$4.00
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.25—$3.50
Très pesants	$2.50—$3.50
Légers et maigres	$3.00—$3.60
Truies No 1	$3.00—$3.50
Truies No 2	$2.00—$2.50
Inférieurs	$1.50—$2.00
Verrats	$1.00—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$4.00—$4.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$2.00—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .20
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .24
Premiers	$ .20
Seconds	$ .12
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .70
Au détail	$ .90

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.00
2 sacs de 49 livres	$2.07½
4 sacs de 24 livres	$2.22½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 10 octobre 1932

GRAINS	Mardi 4 oct.	Merc. 5 oct.	Jeudi 6 oct.	Vend. 7 oct.	Samedi 8 oct.	Lundi 10 oct.
Blé No 1 Nord	.49[illegible]	.48[illegible]	.48[illegible]	.48[illegible]	.48[illegible]	Congé
2 Nord	.47[illegible]	.46[illegible]	.46[illegible]	.46	.45[illegible]	"
3 Nord	.46	.45[illegible]	.45[illegible]	.45[illegible]	.45[illegible]	"
Avoine 2 CW	.24[illegible]	.23[illegible]	.23[illegible]	.23[illegible]	.23	"
3 CW	.22	.21[illegible]	.21[illegible]	.21[illegible]	.21	"
Orge 3 CW	.24[illegible]	.23[illegible]	.23[illegible]	.24	.24[illegible]	"
4 CW	.23[illegible]	.22[illegible]	.22[illegible]	.23	.23[illegible]	"
Lin 1 NW	.75[illegible]	.72[illegible]	.71	.69[illegible]	.68[illegible]	"
2 CW	.71[illegible]	.68[illegible]	.67	.65[illegible]	.64[illegible]	"
Seigle 2 CW	.29[illegible]	.29	.29[illegible]	.29	.29	"
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.49[illegible]	.48[illegible]	.48[illegible]	.48[illegible]	.48[illegible]	Congé
Avoine 2 CW	.24[illegible]	.23[illegible]	.23[illegible]	.23[illegible]	.23	"
Orge 3 CW	.24[illegible]	.23[illegible]	.23[illegible]	.24	.24[illegible]	"
Lin 1 NW	.75[illegible]	.72[illegible]	.71	.69[illegible]	.68[illegible]	"
Seigle 2 CW	.29[illegible]	.29	.29[illegible]	.29	.29	"
Options						
Blé Octobre	.49[illegible]	.48[illegible]	.48[illegible]	.48[illegible]	.48[illegible]	Congé
Décembre	.51[illegible]	.51[illegible]	.51	.50[illegible]	.50[illegible]	"
Mai	.56[illegible]	.56[illegible]	.56[illegible]	.55[illegible]	.55[illegible]	"
Avoine Octobre	.24[illegible]	.23[illegible]	.23[illegible]	.23[illegible]	.23	"
Décembre	.23[illegible]	.22[illegible]	.22[illegible]	.22[illegible]	.22[illegible]	"
Mai	.27	.25[illegible]	.26[illegible]	.25[illegible]	.25[illegible]	"
Orge Octobre	.24[illegible]	.23[illegible]	.23[illegible]	.24	.24[illegible]	"
Décembre	.26[illegible]	.25	.25[illegible]	.25[illegible]	.25[illegible]	"
Mai	.29[illegible]	.28[illegible]	.28[illegible]	.28[illegible]	.28[illegible]	"
Lin Octobre	.75[illegible]	.72[illegible]	.71	.69[illegible]	.68[illegible]	"
Décembre	.78	.74[illegible]	.73	.71[illegible]	.70	"
Mai	.85[illegible]	.80[illegible]	.79	.77	.76	"
Seigle Octobre	.29[illegible]	.29	.29[illegible]	.29	.29	"
Décembre	.31[illegible]	.30[illegible]	.30[illegible]	.30[illegible]	.30[illegible]	"
Mai	.36[illegible]	[illegible]	.35[illegible]	.35[illegible]	.35[illegible]	"

Feuilleton de la "Liberté"—No 2

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

Pendant ce temps, les frères des prisonniers, sans doute pour perpétuer des traditions de famille, méritaient par leurs déprédations de se faire arrêter à leur tour.

De plus, au cours de son interrogatoire, l'un des deux meurtriers révéla le nom d'un autre Tchilcotine qui, en 1880, tua un blanc avec sa femme et ses deux enfants, et les brûla ensuite avec tout ce qu'ils possédaient.

* * *

Avant d'aller plus loin, il me vient à l'idée que ces mentions de blancs attaqués par ces sauvages sont susceptibles de donner le change. La plupart n'étaient pas des gens du pays, et les Tchilcotines devaient s'éloigner de leur habitat proprement dit pour venir en contact avec eux. Lors de mon premier voyage chez eux et tout le temps que je fus leur missionnaire, trois seuls blancs vivaient dans leur vallée, qui offrait d'excellentes terres au cultivateur. En dehors de cet étroit territoire, c'était le désert, la solitude la plus complète.

Mais pourquoi cet appétit du sang et cette impatience de tout frein chez ces aborigènes? N'avaient-ils donc jamais entendu parler du joug suave de Celui qui est doux et humble de coeur?

La réponse est facile. D'abord, tel était naturellement leur caractère. La famille aborigène à laquelle ils appartiennent est faite de contrastes. Généralement timides et pusillanimes, comme les Esclaves et les Peaux-de-Lièvre du Mackenzie, ils ont pour congénères, c'est-à-dire pour frères par la race, la peuplade américaine qui passe pour la plus féroce, la plus sanguinaire, celle des Apaches des Etats-Unis du sud.

Ensuite, par impossibilité de suffire à tout, mes prédécesseurs à la mission du lac William, qui comprend dans son pourtour le territoire des Tchilcotines et pays circonvoisins, n'avaient encore pu s'occuper sérieusement de ces Indiens. Des visites fugitives et fort espacées d'un homme qui ne parle point leur langue ne peuvent faire grande impression sur des primitifs plus ou moins isolés, dont on ne peut rencontrer qu'une partie à la fois.

Aussi, tandis que presque partout où le prêtre avait pénétré à peu près tout le monde était chrétien, ou du moins catéchumène, il n'y avait encore de baptisé chez les Tchilcotines que ceux qui l'avaient été dans leur enfance ou à l'article de la mort. Aucune surveillance du pasteur, qui d'ailleurs ne résidait point avec eux, n'avait suivi cette initiation à la vie chrétienne, qui, pour cette raison, était parfaitement inconnue de ces pauvres gens.

Bref, leur ignorance des vérités de la foi était telle qu'elle justifiait pleinement ce que Mgr D'Herbonez m'avait écrit en me les confiant: "Vous trouverez beaucoup à défricher", non pas, qu'on le remarque bien, à cultiver: à peu près rien de sérieux n'avait encore été fait parmi eux.

Il me fallait donc, pour obéir à mon sagace Ordinaire, faire une bonne provision de patience et de bonne volonté, si je voulais en faire des chrétiens passables.

Ce serait pourtant aller trop loin que d'appliquer à toute la tribu ce que je viens de dire de quelques-uns de ses membres. Il serait injuste de leur appliquer l'axiome: *Ab uno disce omnes.* Ils n'étaient certainement pas tous voleurs ou assassins, et l'un de mes successeurs, le bon Père Thomas, a depuis trouvé parmi eux des élus comme il y en a partout ailleurs.

Quant à moi, mon rôle devait être moins consolant: je devais faire acte de prise de possession au nom de Celui que j'allais représenter, et me contenter de jeter les premiers jalons; en un mot, faire oeuvre de pionnier.

CHAPITRE II

Premières Armes

SOMMAIRE.—La langue tchilcotine — Visite préliminaire — En route — La vallée — Première mission — Chez les Porteurs — Touchante coutume.

Mon premier soin, lorsque je fus chargé des Tchilcotines, fut de me mettre à l'étude de leur langue. De grandes difficultés m'attendaient dans cette étude, mais la connaissance de l'idiome de la peuplade évangélisée est, pour ainsi dire, une condition *sine quâ non* de succès.

Ce n'est certes pas chose facile que de pénétrer, sans livre ou guide d'aucune sorte, dans les arcanes d'une langue inconnue, dont le génie diffère autant du français que le français du chinois, pour en découvrir et confier à la mémoire non seulement les mots, mais les règles grammaticales et les idiotismes qui lui sont propres.

Cette tâche me fut grandement facilitée par le concours d'une vieille femme tchilcotine assez intelligente qui s'était, avec son mari, un nègre, établie tout près de la mission du lac William. La première difficulté sérieuse à vaincre était ces explosions linguales ou gutturales qui, appliquées à une syllabe, en changent complètement le sens.

Ainsi *tsû* (pron. *tsoû*) veut dire grand'mère, en porteur, langue soeur, mais *t'sû* se traduit pruche et *t'sû* avec le même "click", ou explosion vocale, ajouté à une *s* d'une sibilance toute spéciale rend notre idée de mammelle. De même *ta* signifie lèvres; *'ta*, plume, et *tha*, trois (choses). D'où nécessité absolue de se bien pénétrer de ces différences essentielles, et puis de les rendre par la voix.

Or, à part les savants qu'on appelle philologues, je n'ai encore trouvé personne qui pût prononcer correctement ces noms baroques. Ils me furent de prime abord d'autant plus difficiles à exprimer moi-même que mon guide, familière avec eux depuis sa plus petite enfance, les rendait nonchalamment, se contentant, quand je voulais l'imiter, de me faire remarquer que je n'y parvenais point, sans pouvoir jamais me dire dans quelle partie du mot j'étais fautif.

Comme j'étais alors jeune et doué d'une assez bonne oreille, m'adonnant à la musique depuis longtemps, je pus, dès la première leçon, arriver à prononcer correctement, et, plus tard, j'en vins même, aidé de ma maîtresse d'école, à traduire le catéchisme, quelques prières et quelques chants. Un dictionnaire d'environ six mille mots fut aussi l'un des résultats de nos études communes.

Sans être aussi riche ni aussi compliquée que le porteur, la langue des Tchilcotines est très belle, mais assez difficile, à cause de son génie, de son mécanisme et de ses irrégularités, sans compter le fait que ses conjugaisons changent selon que vous affirmez ou que vous niez, que vous parlez d'une seule chose ou de plusieurs, que vous leur faites rendre une idée de généralité ou de particularité, selon que le verbe est objectif ou fréquentatif, actif ou passif, réfléchi ou dénotant réciprocité, etc.

Ce n'est pas tout. Vous ne saurez qu'imparfaitement cette langue si vous n'en savez pas la musique. Car, à l'instar des Napolitains, les Tchilcotines ont une manière de parler qui est un véritable chant. Il m'arriva plus d'une fois de leur demander quelque chose en bon tchilcotine sans parvenir à en être compris. S'il y avait alors parmi mes auditeurs un individu plus intelligent que les autres, il devinait ma pensée, répétait ma phrase dans les mêmes termes, mais l'accentuant d'une manière toute différente, en la chantant, pour ainsi dire, sur un air tchilcotine.

* * *

Ce qui précède doit suffire, il me semble, pour faire connaître un peu les Tchilcotines et leur langue. Je puis maintenant entrer dans quelques détails au sujet des missions que je leur donnai et la manière dont ils répondirent à mes efforts.

J'ai dit que ces sauvages avaient été forcément privés de la visite régulière des missionnaires du lac William. La cause principale de cet abandon apparent était moins la distance qui les séparait de la mission que le fleuve Fraser qui, à certaines époques, est pour le prêtre comme une barrière infranchissable.

Le Fraser est la grande artère fluviale de la Colombie, et de Soda-Creek au fort Yale, distance d'environ 400 milles, c'est un véritable torrent, d'une rapidité extrême. Pour le traverser, en quelques endroits où ses eaux sont un peu moins tumultueuses, hommes et bagages doivent se confier à un tronc d'arbre creusé décoré du nom de canot, tandis que le cheval suit à la nage comme il peut.

Cette opération, toujours plus ou moins dangereuse, n'est pourtant pas de nature à arrêter le missionnaire. Mais comme, en raison de la topographie du pays, fait surtout de montagnes, ou du moins de forts accidents de terrain, ainsi que des énormes couches de glace qui s'y amoncellent au nord, le fleuve est sujet à des crues fréquentes et très considérables — plus de cent pieds en 1891 — il arrive souvent que le canot qu'on croyait bien amarré est emporté par le courant, et alors comment traverser?

C'est cette considération qui, jointe à plusieurs autres, porta Mgr D'Herbonez à permettre au missionnaire des Tchilcotines d'aller passer quelque temps chez eux pour les amener à bâtir une église et une maison pour le prêtre.

Je fus heureux de pouvoir le premier profiter de cette autorisation, et, à cet effet, me rendis au printemps de 1883, en compagnie du R. P. Frédéric Guertin, auquel je succédais, dans la vallée de la Tchilcotine, où nous choisîmes ensemble pour église et résidence l'emplacement qui nous parut le plus favorable. Je déterminai alors aux Indiens le jour où ils auraient à venir me chercher, et leur promis que le bon P. Georges Blanchet, qui était passé maître dans l'art de construire des églises pour les sauvages, viendrait diriger leurs travaux.

De cette visite préliminaire je ne me rappelle aucun incident bien remarquable, sinon que nous dûmes à la bienveillante Providence qui veille tout particulièrement sur le missionnaire de ne pas nous être noyés en traversant le Fraser.

Nous étions, je crois, au 5 avril 1883. Le fleuve était libre de glace, excepté juste à l'endroit où nous devions le traverser avec nos chevaux. Ce que voyant, mon *cicerone*, le P. Guertin, me demanda:

— Vous voyez dans quel état est la glace; vous sentez-vous assez brave pour essayer de traverser quand même?

— Si vous essayez vous-même, je vous suis, répondis-je sans trop de bravoure.

S'étant alors muni d'une perche très solide, mon compagnon s'en servit pour sonder la glace dans tous les sens, après quoi il se décida à tenter le passage.

Nous atteignîmes l'autre rive sans accident. Mais un sauvage qui nous avait rejoints avec quelques chevaux ne put se résigner à risquer la traversée et rebroussa chemin. Le jour même, nous apprîmes que le pont de glace qui nous avait servi s'était effondré deux heures après notre passage.

Nous ne pûmes visiter alors que les deux principaux camps, ou villages: celui du chef *Toûzi*, le plus proche du Fraser, et celui *d'Anarhèm*, plus populeux, à une distance assez considérable à l'ouest de ce fleuve.

Mes premières impressions? C'était bien primitif, assez peu (que dis-je? pas du tout) chrétien, et les toits de terre des huttes de ceux qui voulaient approcher de notre civilisation n'étaient pas faits pour entretenir la propreté — sans compter le reste...

On me regardait avec une curiosité dans laquelle je ne pouvais lire beaucoup de sympathie. Que pensait-on de moi? Probablement que j'étais bien jeune, et que je ne pouvais leur donner beaucoup de fil à retordre. En quoi on se trompait, ainsi qu'ils devaient bientôt l'apprendre à leurs dépens; car si j'ai conscience d'avoir toujours été bon pour eux, je ne m'en montrai pas moins constamment strict lorsqu'il était question de la morale. Par ailleurs, ils traduisirent plus tard d'une manière significative leurs sentiments à cet endroit en m'appelant "le jeune Prêtre à la parole forte".

Tout était si primitif chez eux que, pour le dîner qu'ils nous servirent, des pommes de terre frites dans la graisse de caribou, on ne put nous trouver de fourchettes. N'étant pas comme eux habitués à manger avec les doigts, nous nous fîmes des espèces de bâtonnets chinois empointés à un bout, et piqué dedans, *pitch in*, comme disent les Anglais.

Puis, au jour dont nous convînmes alors, deux chefs, avec deux de leurs gens, vinrent me chercher à la mission Saint-Joseph pour commencer chez eux les exercices de mon ministère sacré.

Ils m'avaient promis de faire préparer les matériaux nécessaires pour la construction de leur première église. Mais, entre ma visite d'introduction et l'époque fixée pour ma seconde, le meurtre des deux Chinois et les troubles qui s'ensuivirent étaient survenus. L'échauffement des esprits avait fait oublier les promesses faites au prêtre. Il semble même que leur empressement à venir me chercher provenait moins de leur zèle pour la religion que de motifs politiques.

En effet, à leur arrivée à la mission, ils n'eurent rien de plus pressé que de me parler des troubles qui affligeaient leur pays. Ils me dirent combien ils avaient le cœur malade de ce que les blancs venaient arrêter leurs amis, pour les emmener au loin dans la *maison forte* (la prison). Puis le grand chef Anarhèm m'apprit qu'un grand nombre des siens s'étaient enfuis dans la forêt, de peur d'avoir à subir le même sort, et, pour mettre un terme à l'incertitude qui pesait sur eux, il me demanda d'écrire... à qui? à la reine tout simplement.

Le brave homme avait appris que les blancs de ce pays avaient pour chef suprême un être quelconque, homme ou femme, qu'ils appelaient *Queen* (reine), et il s'imaginait sans doute que cet être mystérieux s'empresserait de m'accorder tout ce que je lui demanderais.

N'ayant pas de mon influence sur Sa Majesté Britannique une aussi haute idée que le chef des Tchilcotines, je me contentai de lui promettre d'écrire au docteur Powell, le surintendant général des sauvages, si, après un mûr examen, je voyais que sa cause était juste.

Et je me mis en route.

Nous étions au 2 juillet, jour de bon augure, puisque c'était la fête de la Visitation de notre bonne Mère et l'anniversaire de mon ordination. Refaisons ensemble, ami lecteur, ce premier voyage qui fut les prémices de mes si nombreuses tournées apostoliques.

Il est déjà neuf heures du matin, il est temps de partir. Montant des chevaux plus ou moins fringants, nous descendons d'abord la vallée de la Mission, longeons le lac William, pièce d'eau de dimensions plutôt modestes comparées à celles que je devais plus tard traverser dans tous les sens, et nous trouvons à quelque quatre ou cinq milles du Fraser.

S'il y avait un canot sur le rivage, nous pourrions le traverser tout à l'heure et abréger notre route de deux journées de marche. Mais le courant a emporté celui qui s'y trouvait il y a deux mois. Pour atteindre la rive opposée, il nous faut remonter jusqu'à Soda-Creek, à quelque vingt-cinq milles au nord.

Inutile pourtant de nous perdre en regrets superflus. Contre mauvaise fortune bon cœur. Voici la colline: en avant! Nous avons en la gravissant un avant-goût des nombreuses ascensions que nous aurons à faire pendant le reste du voyage. Nos chevaux font voler la poussière, soufflent avec effort et semblent demander grâce.

Enfin nous voilà sur le sommet. Maintenant, à part quelques ravins qu'il nous faudra franchir, nous aurons un assez bon chemin — c'est-à-dire un sentier de la largeur de nos montures, quelquefois moins.

Nous pénétrons dans la forêt. Elle est tapissée de fleurs, de baies sauvages et de fraises odoriférantes, qui semblent nous inviter à faire halte quelques instants.

Bref, le trajet serait très agréable n'étaient les branches d'arbres qui nous fouettent le visage et surtout, pour ceux qui ne sont pas en tête de la caravane, les nuages de poussière que soulèvent les chevaux, et dont il nous faut, bon gré mal gré, avaler une bonne partie.

D'un autre côté, le bon P. Blanchet, vieillard de 68 ans qui nous accompagne, ne tarde pas à s'apercevoir qu'il a perdu l'habitude du cheval, et, lorsque le soir nous arrivons à Soda-Creek, il se plaint de la fatigue. Le lendemain et pendant tout le reste du voyage, il est obligé, pour ne pas aggraver son état, de faire à pied une bonne partie du chemin.

A Soda-Creek, nous sommes hébergés par M. Peter Dunlevy, dont la femme est une excellente catholique.

Le lendemain, nous traversons le Fraser après en avoir remonté le rivage près d'un demi-mille sans l'ombre de sentier, au milieu des épines et des broussailles, pour contrebalancer la fougue du courant qui, malgré tous nos efforts, nous fera redescendre d'autant.

Néanmoins cette opération n'est pas toujours aussi facile. Lorsque je traversai le fleuve au même endroit, lors de mon voyage précédent, les banquises qui le bordaient formaient de chaque côté comme un rempart de glace d'une douzaine de pieds d'épaisseur, franchissable seulement par une brèche qu'on y avait pratiquée, et les glaçons que le courant charriait en grand nombre menaçaient à chaque instant de faire chavirer notre frêle embarcation.

En franchissant la rampe qui forme l'autre rive du fleuve, l'un de mes compagnons aperçoit un ours et deux mouflons, et regrette vivement de n'avoir pris ni fusil ni munitions. Savez-vous que c'est lorsqu'on n'est point armé qu'on fait généralement les plus belles rencontres dans nos pays?

Nous sommes maintenant en territoire tchilcotine. Ici je me sépare du P. Blanchet qui, à cause de son état de fatigue, ne nous suivra que de loin et fera le voyage à petites journées.

* * *

Nous traversons maintenant une vaste forêt de conifères et de peupliers trembles, puis entrons dans d'immenses prairies naturelles que nous franchissons bride abattue.

Le lendemain, nous arrivons au village où la bande tchilcotine la plus civilisée a établi ses quartiers d'hiver. Ce sont les gens de Toûzi. Où sont-ils donc? Leurs cabanes en troncs d'arbres, au toit recouvert de terre où florissent quantité de plantes qui n'ont jamais été semées, sont désertes.

Remontons un demi-mille le ruisseau que nous voyons à droite, et nous les trouverons sous la tente, jouissant des douceurs de la vie de campement. C'est bien plus agréable, parce que plus primitif, que de se cabaner dans ces huttes enfumées par lesquelles on essaie, sans trop de succès, d'imiter la culture des blancs!

Si vous avez l'oeil un tant soit peu observateur, vous ne manquerez pas de vous apercevoir à leur insu que, bien qu'ils paraissent jouir d'une excellente santé, ce ne sont, dès que nous nous montrons, que toux et gémissements, comme s'ils étaient sur le point de rendre l'âme. Ne vous en inquiétez pas plus qu'il ne faut: c'est simplement leur manière de nous demander les médecines dont ils nous croient porteurs.

Nous les faisons donc participer aux bienfaits des remèdes plus ou moins infaillibles de notre pharmacie ambulante (plus ils sont forts, meilleurs ils sont, va sans dire), et accompagnons leur dispensation de quelques bons conseils. Puis nous poursuivons notre chemin, car nous devons les revoir et les évangéliser à notre retour.

Depuis hier nous avons quitté la forêt. Désormais nous traversons de hauts plateaux couverts de *bunch-grass* (herbe en touffe), par des sentiers qui seraient détestables en pays civilisé, mais qui passent ici pour excellents.

Après avoir chevauché plus d'une demi-journée, nous apercevons tout à coup une vallée profonde, arrosée par un cours d'eau qui, des hauteurs où nous sommes, nous apparaît comme un filet d'argent.

C'est la rivière Tchilcotine et sa vallée. Elle est là, à nos pieds, à 1,700 pieds de profondeur, et il ne nous faudra pas moins d'une heure pour l'atteindre. Comme le Fraser, elle est très rapide, et souvent encaissée de montagnes qui, en maint endroit, forment un véritable rempart à pente perpendiculaire, ou peu s'en faut.

Une fois dans la vallée, il nous faut subir les ardeurs d'une chaleur sénégalienne, chaleur telle qu'à mon retour à la mission, après une absence de moins de six semaines, j'avais le teint basané comme un Turc.

A mesure que nous approchons de l'endroit choisi pour l'église principale, la vallée s'élargit, les montagnes s'écartent pour faire place à des forêts de pins et à des prairies qui seraient assez belles si elles étaient plus fraîches.

Mais pourquoi ces colonnes de fumée qui obscurcissent l'horizon et ces feux qui dévorent des forêts entières? Qu'on le demande aux sauvages qui les ont allumés, et ils répondront que cette fumée leur épargne de courir au loin pour retrouver leurs chevaux.

— Sans elle, vous diront-ils, nos chevaux, tourmentés par les moustiques, s'enfuient dans le bois, croyant échapper à la poursuite des insectes; avec elle, ils restent près de nous, sachant bien que la fumée les protège de leurs atteintes.

C'est ingénieux, mais pas très économique.

Samedi soir, après quelques allées et venues dans la vallée pour voir une malade et baptiser un nouveau-né qui mourut le lendemain, nous arrivons à l'emplacement du camp d'Anarhèm.

Sur la rive gauche de la Tchilcotine, le regard s'étend sur une plaine magnifique unie comme un lac congelé, arrosée par le *T'lo-then-khoh* (rivière qui chemine dans l'herbe), joli ruisseau à l'eau limpide qui descend de la colline, et, après quelques méandres dans la prairie, va se jeter dans la rivière qui porte le nom des sauvages.

A environ un quart de mille de la Tchilcotine, la plaine se relève soudain pour former, à une quarantaine de pieds au-dessus de son niveau, un plateau de presque un demi-mille de large sur un mille de long, accolé à une hauteur escarpée qui forme le fond du paysage.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à six heures.

AU SACRE-COEUR

Société Saint-Jean-Baptiste

Notre société nationale a tenu son assemblée mensuelle dimanche dernier. La note caractéristique de cette réunion importante fut: "le mouvement unanime des esprits et des coeurs vers l'action catholique". Jugez-en vous-mêmes à la marche de leurs oeuvres.

A l'assemblée de septembre dernier, la Société épousait résolument la grande et noble cause de la Journée du Sacré-Coeur dans la paroisse. Bravo! le coup d'épaule vint à point pour ébranler la marche des âmes et accentuer notoirement l'éclat de cet acte religieux.

A la réunion d'hier, notre société s'est inscrite de nouveau à l'unanimité pour assurer un plus grand triomphe et donner encore plus de solennité à cette journée du ciel.

Allons! les amis, il faudra répondre à cet appel empressé de notre société; c'est pour célébrer le Christ-Roi!

De plus, à l'assemblée du mois dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste, toujours à l'éveil quand il est question de survivance, avait étudié sérieusement la question du maintien financier de notre église-école. La crise menace la paroisse au plus intime de l'être: on s'en va à la ruine.

A l'assemblée d'hier, notre société assume de venir en aide à notre église-école. On prépare une séance dramatique et musicale pour prélever des fonds. Cette séance aura lieu le 26 octobre prochain en notre salle paroissiale. Les billets seront mis en vente sans retard. Soyez là! nous comptons sur vous! Venez sans crainte, d'ailleurs, car vous en aurez pour tout votre argent.

Une dernière délibération importante à l'assemblée d'hier reçut une approbation unanime. Ce fut l'organisation d'une série de causeries, conférences ou débats oratoires sur des sujets historiques ou d'actualité. Sous la direction de M. B. Léveillé, ce concours oratoire devrait revêtir l'ampleur du plein succès. A qui la parole, pour notre prochaine assemblée?

Partie de cartes

La troisième partie de notre série de cartes est chose du passé. "Les plus beaux rêves sont toujours trompeurs." Toutefois, nos dévouées Dames de Sainte-Anne ont raison d'être fières de leur succès. La dignité marquée de leur soirée de cartes a suppléé au nombre et au sonnant. Un gros merci à tous! Les gagnants des prix furent:

Whist: Prix des dames, Mme O. Bourbonnais, 151; consolation, Mlle A. Cyr, 119. Prix des hommes: M. D. Rousseau, 150; consolation, M. R. Lemire, 115.

Bridge: Prix des dames, Mme J.-A. Rhéaume, 1239; consolation, Mme P. Guertin, 239. Prix des hommes: M. A. Côté, 1480; consolation, Dr E. Laberge, 683.

Nos jeunes filles seront à l'honneur pour la prochaine partie de la série. Qui ne voudra encourager cette portion chérie du troupeau? On vous promet de beaux yeux doux!

Tableau d'honneur pour le mois de septembre

Il nous fait plaisir de vous présenter le premier tableau d'honneur de l'année scolaire au Sacré-Coeur:

Grade IX: Thérèse Rhéaume, Françoise Belair.

Grade VIII: Germaine Rousseau, Marguerite Antoine.

Grade VII: Angéline Vien, Joseph Germain.

Grade VI: Madeleine Doyle, Fernando Paquin.

Grade V: Jeanne d'Arc Joyal, Rita Taillon.

Grade IV: Thérèse Guertin, Lorenzo Paquin.

Grade III: Marguerite Louis, Marcel Lafleur.

Grade II: Henri Durand, Hélène Joyal.

Grade I: Rita Pelletier, Roland Belair.

Cours préparatoire: André Gauthier, Laurent Blanchard.

Congrégations de l'école

Les officiers des congrégations de notre école sont choisis par la gent écolière. Voici le résultat des élections:

Chorale des élèves — Présidente, Fernande Paquin; vice-présidente, Thérèse Gosselin; secrétaires, Marguerite Cyr et Jeanne d'Arc Joyal; trésorières, Rita Taillon et Lucille Léger; organiste, Jeanne Belair.

Enfants de choeur — Président, André Frey; vice-président, Lucien Bourbonnais; maître de cérémonies, Lucien Gosselin; porte-croix, Edmond Pazdor; secrétaire, Louis MacBeth.

Cadets du Sacré-Coeur — Président, Edmond Pazdor; 1er conseiller, André Frey; 2me conseiller, Marcel Belair; 3me conseiller, Lucien Gosselin; 4me conseiller, Gilles Perras.

Saints Anges Gardiens — Présidente, Marie Fauchère; 1re conseillère, Henriette Bédard; 2me conseillère, Violette MacBeth; 3me conseillère, Jeanne d'Arc Joyal; 4me conseillère, Céline Desautels; 5me conseillère, Marguerite Louis.

Enfants-Jésus — Président, Antoine Guertin; présidente, Huguette Laflèche.

Ligue de quilles

Nos jeunes s'en donnent au jeu de quilles. Voici la position des équipes:

Equipe—	G.	P.	Moy.
Bédard	6	0	745
Léveillé, B.	4	2	707
Belair	4	2	706
L'Heureux	3	3	691
Sala	2	4	732
Léveillé, G.	2	4	689
Baudry	2	4	659
Delorme	1	5	636

Cinq hautes moyennes — Demoiselles: J. Vien, 176; H. Léger, 173; Y. Sala, 162; M. Quinn, 156; Y. Léger, 148. Messieurs: G. Bédard, 247; H. Sala, 223; B. Léveillé, 205; D. Belair, 198; P. L'Heureux, 185.

Le comité de cette année se compose comme suit: Président, Paul L'Heureux; trésorière, Lucienne Bédard; secrétaires, L. Baudry et G. Léveillé.

Au choeur de chant

Le dimanche 2 octobre eut lieu l'assemblée générale de la chorale. L'élection des nouveaux officiers pour l'année 1932-33 fut comme suit: Présidente, Mme E. Belair; vice-présidente, Mme G. Laflèche; secrétaire, Mlle L. Rhéaume; bibliothécaire, M. Arthur Giroux; comité de réception, Mlle Y. Sala, MM. Perras et Aubin.

M. Hébert a bien voulu accepter encore cette année d'être notre directeur.

Le directeur et le comité invitent les messieurs et les dames qui voudraient faire partie de la chorale à faire leur demande le plus tôt possible.

La partie de cartes du 23 octobre, dans la série paroissiale, est organisée par la Chorale, qui profite de cette occasion pour inviter tous les paroissiens et amis à y assister.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Ne pas oublier

Mercredi soir, 12 octobre, à 8 h., dans la salle de l'Institut Collégial Provencher, grande partie de cartes!

* * *

L'hiver est à nos portes; cependant il n'est pas encore trop tard pour se risquer un peu en dehors de la ville. C'est pourquoi Mme Hamilton organise, avec l'assistance de Mmes J.-J. Daoust et G. Laflèche, une autre partie de cartes, mercredi soir, 19 octobre, dans la grande salle du "Edgewater Rendez-Vous", Pembina Highway, Fort Garry. Ceci est quelque chose de nouveau qui ne manquera pas d'attirer dames et messieurs de tout âge!

Les tramways Park Line, numéros 95, 97 et 99, connectent directement avec les tramways qui font le service entre Winnipeg et Fort Garry. Un simple billet de ville est suffisant, et les conducteurs se font toujours un plaisir de diriger les voyageurs qui se rendent au "Edgewater Rendez-Vous".

Essayons de faire de cette soirée une fête de famille, et la famille de la Fédération étant très nombreuse, l'entrain et la joie ne sauraient faire défaut.

Ch. M.

PETITES NOTES

Le vicomte Roger de Roumefort et M. Marcel Pasquin, de Montréal, ont passé quelques jours à Winnipeg, la semaine dernière, en route pour la Côte du Pacifique.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à la prochaine session pour un Acte rétablissant le Chapitre 71 des Statuts de 1930, intitulé "Acte pour incorporer la Saint Nicholas Mutual Benefit Association", changer le nom de la dite compagnie en celui de "Ukrainian Mutual Benefit Association of St. Nicholas", amender la sous-section 2 de la section 17 en stipulant que le vote peut se donner par procuration, et étendre à une période de deux ans le temps pendant lequel la compagnie peut obtenir une licence pour faire affaires.

DATE A OTTAWA, le 1er septembre 1932.

EWART, SCOTT, KELLY, SCOTT & HOWARD,
14, rue Metcalfe, Ottawa,
Avocats de la requérante.